

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

– Evolution démographique –

Janvier 2019



Onzième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi
pour le seizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région
Onzième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi
pour le seizième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

– Evolution démographique –

**Observatoire Interrégional
du marché de l'Emploi**
c/o INFO-Institut
Pestelstraße 6
D-66119 Saarbrücken

Sarrebruck, Janvier 2019

Dans ce onzième rapport soumis au seizième Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le onzième rapport se compose de cinq cahiers :

- ▶ Situation du marché de l'emploi
- ▶ Mobilité des frontaliers
- ▶ **Evolution démographique**
- ▶ Situation des jeunes
- ▶ Formes de travail et d'emploi atypiques

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique de la « Situation des seniors sur le marché du travail ». Chaque cahier est introduit par des principaux indicateurs sur le marché de l'emploi.

Sommaire

Principaux indicateurs du 11^e rapport de l'OIE	1
Remarques préliminaires sur la méthodologie	8
1. Structure et évolution de la population.....	9
<i>Poids des régions dans la population totale</i>	9
<i>Densité de la population au 1^{er} janvier 2017*</i>	10
<i>Evolution de la population totale entre 1970 et 2017</i>	11
<i>Evolution de la population totale entre 2000 et 2017*</i>	12
<i>Evolution de la population totale.....</i>	14
<i>Population étrangère en 2017</i>	16
<i>Composantes de l'évolution démographique</i>	18
<i>Naissances et décès 1970-2016</i>	20
<i>Population par classe d'âge en 2000 et en 2017</i>	21
<i>Pyramides des âges de la population en 2000 et en 2017</i>	22
<i>Population en âge de travailler au 1^{er} janvier 2016</i>	23
<i>Evolution de la population en âge de travailler 1999-2016*</i>	24
2. Projections de population.....	25
<i>Projection de population en 2050</i>	25
<i>Projection de population 2050</i>	26
<i>Projection de la population 2018-2050</i>	27
<i>Population de la Grande Région par classes d'âge 2000-2050</i>	28
<i>Projection du potentiel de la population active (20 à 64 ans) 2018-2050</i>	29
<i>Projection du potentiel de la population active (20 à 64 ans) et de la population totale en Grande Région 2018-2050</i>	29
<i>Projections du potentiel de la population active (20 à 64 ans) 2018-2050.....</i>	30
Annexe.....	33
<i>Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi</i>	35
<i>Portraits des instituts spécialisés</i>	36

Principaux indicateurs du 11^e rapport de l'OIE

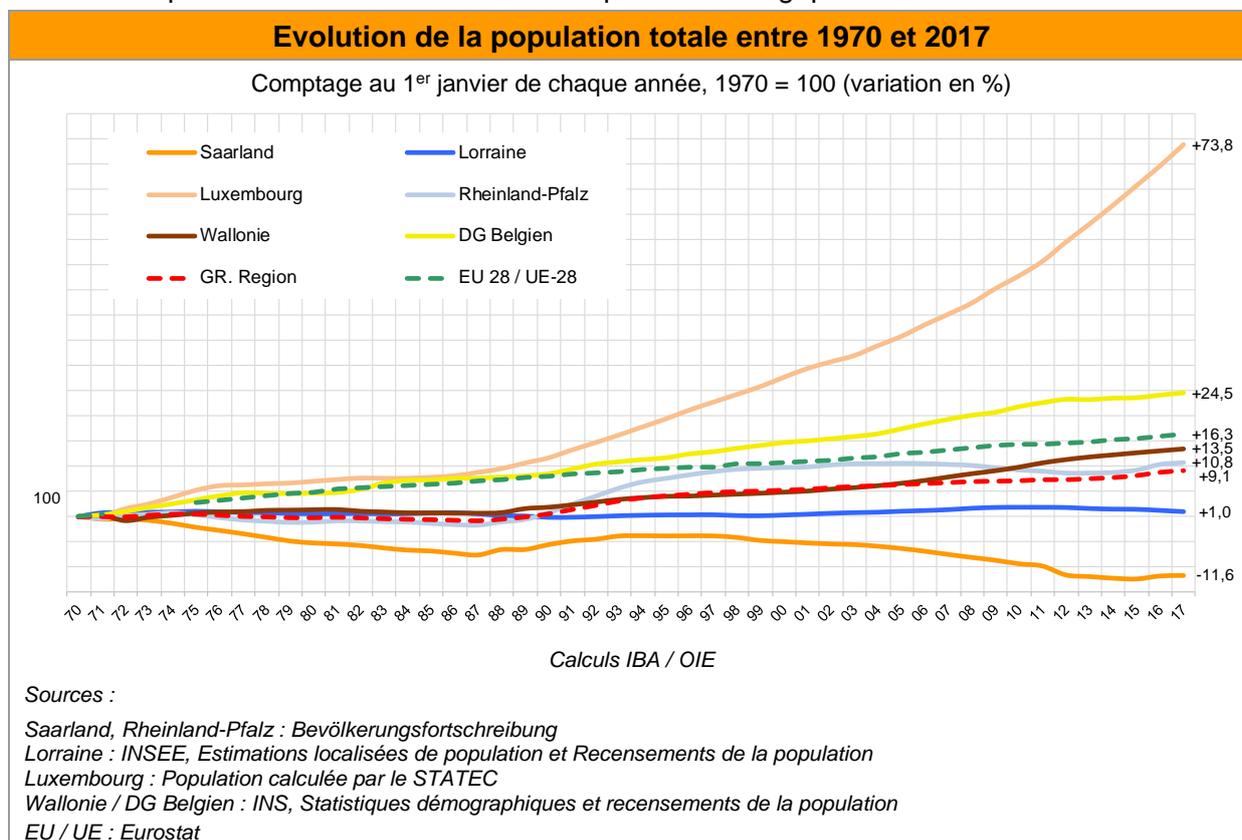
Ce premier chapitre présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi de la Grande Région sous forme de graphiques et avec de brèves explications. Ces indicateurs seront décrits et analysés en détail dans les différents cahiers du rapport OIE.

D'un point de vue géographique, la Grande Région se situe dans le cœur historique de l'Europe, entre les grandes agglomérations formées par Bruxelles, la zone Rhin-Ruhr, la région Rhin-Main, la zone Rhin-Neckar, Bâle/Mulhouse et Paris. Cet espace de coopération européen, qui englobe les frontières de quatre Etats et dans lequel on compte trois langues officielles différentes, comprend les composantes régionales suivantes :

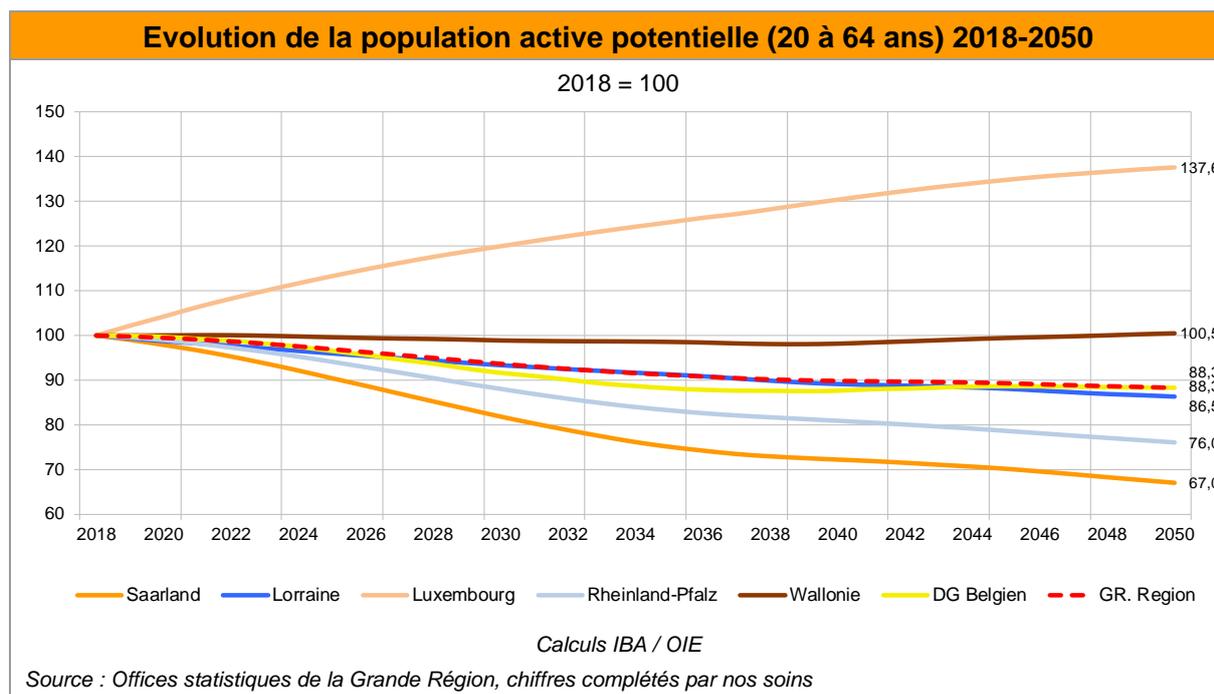
- ▶ deux Länder allemands : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- ▶ une région française : la Lorraine (qui a fusionné le 01/01/2016 avec les régions Champagne-Ardenne et Alsace pour devenir la Région Grand Est),
- ▶ le Grand-Duché du Luxembourg,
- ▶ la Wallonie en Belgique, y compris la Communauté germanophone.

Evolution démographique

Au 1^{er} janvier 2017, la Grande Région comptait presque 11,6 millions de personnes, soit 2,3 % de la population totale de l'Union européenne (UE des 28). Avec ses quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie par la Wallonie (dans laquelle est inclus la Communauté Germanophone), où vivent près de 3,6 millions de personnes. La troisième place revient à la Lorraine, qui comptabilisait quelques 2,3 millions d'habitants. Les plus petites composantes régionales, la Sarre et le Luxembourg, comptent respectivement presque un million et 590 000 habitants. Enfin, environ 77 000 personnes composent la Communauté Germanophone de Belgique.



Depuis 1970, la population de la Grande Région a augmenté de 968 384 personnes (soit + 9,1 %). Cette croissance a été portée par l'évolution enregistrée au Luxembourg, en Wallonie, en CG de Belgique et en Rhénanie-Palatinat, tandis que le nombre d'habitants est resté plus ou moins stable en Lorraine et a enregistré un recul en Sarre. Sur le territoire de l'actuelle UE des 28, la hausse s'établit à 16,3 % pour la même période. Cette croissance démographique plus faible par rapport au reste de l'UE s'observe également sur une période plus récente : après le cycle faste de la fin des années 80 et du début des années 90, la hausse dans l'espace de coopération s'est sensiblement ralentie depuis le milieu des années 1990, pour ne plus atteindre que + 3,6 % (EU des 28 : + 5,0 %) pour la période 2000-2017.

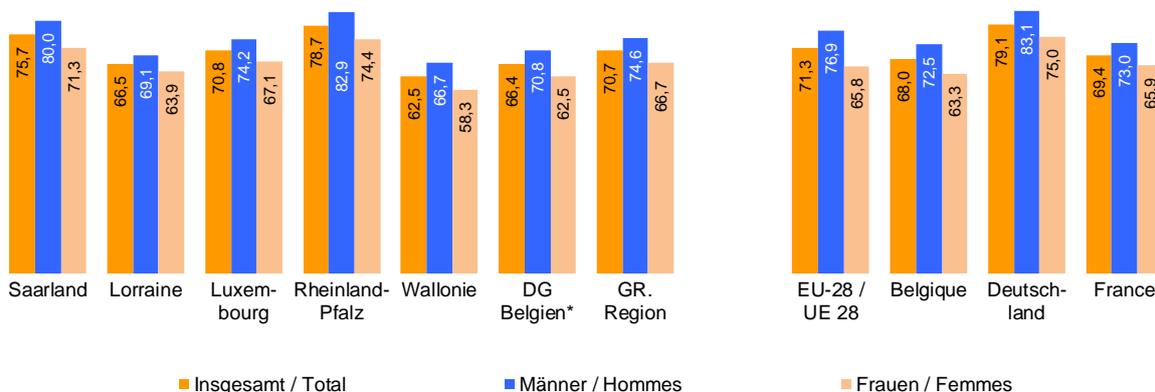


L'analyse de l'évolution démographique doit également tenir compte de la modification de la structure par âge de la population – notamment du fait de l'évolution à venir de la catégorie des 20 à 64 ans, qui constitue la classe d'âge la plus importante pour le marché de l'emploi. Les prévisions pour 2050 font état d'un recul de l'ensemble de la population active potentielle pour arriver à un peu moins de 6,1 millions de personnes dans la Grande Région. Cela correspond à une baisse de 805 000 personnes en comparaison avec le niveau de 2018 (soit - 11,7 %). D'ici à 2023, la régression de la population active potentielle atteindra près de 1,8 % et restera comparativement modérée. Mais elle va s'intensifier fortement par la suite : les nombreuses personnes nées entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 vont atteindre l'âge de la retraite et se retirer progressivement de la vie active. En 2030, tous les enfants du baby-boom auront au moins 60 ans. Il n'est pas surprenant que la baisse annuelle de la population active recommence à ralentir à partir de 2030. De façon globale, sur la base des hypothèses formulées, la population active potentielle connaît malgré tout un nouveau recul d'au moins 6 % entre 2030 et 2050. Il existe toutefois de très fortes variations d'une région à l'autre. Ces données et d'autres éléments concernant la population de la Grande Région sont présentés dans le cahier intitulé « **Evolution démographique** ».

Situation du marché de l'emploi en 2017

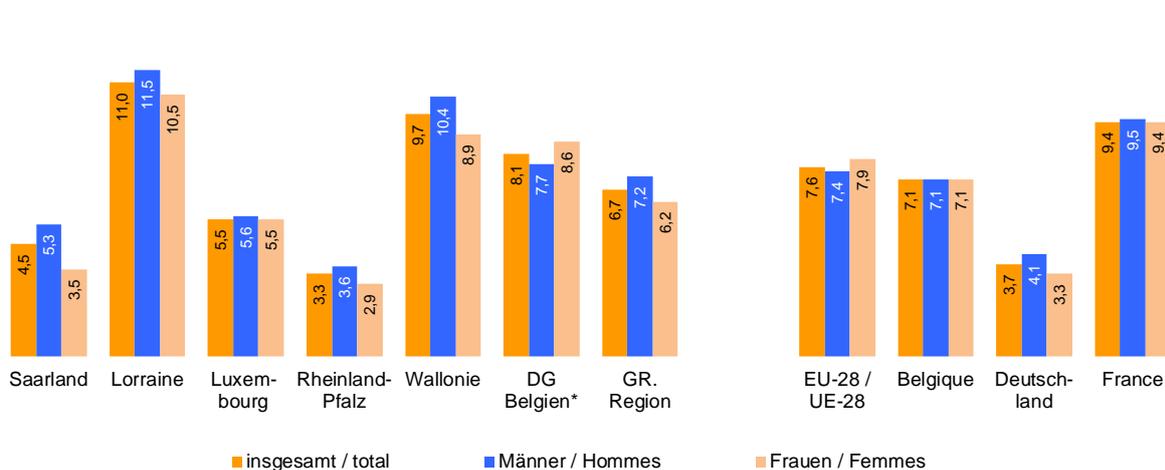
Taux d'emploi

Part des actifs en emploi âgés de 20 à 64 ans parmi la population de cette tranche d'âge en %



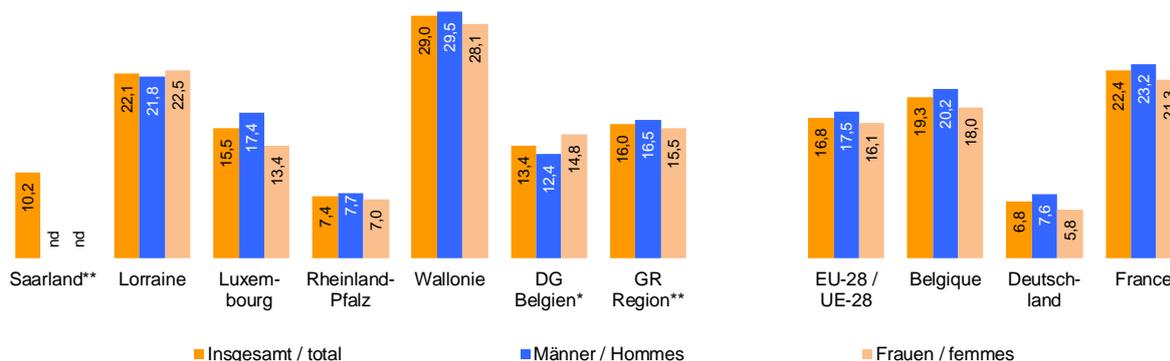
Taux de chômage

Part des chômeurs de 15 ans et plus parmi la population active de cette tranche d'âge en %



Taux de chômage des jeunes

Part des chômeurs de 15 à 24 ans parmi la population active de cette tranche d'âge en %



* DG Belgique : 2016

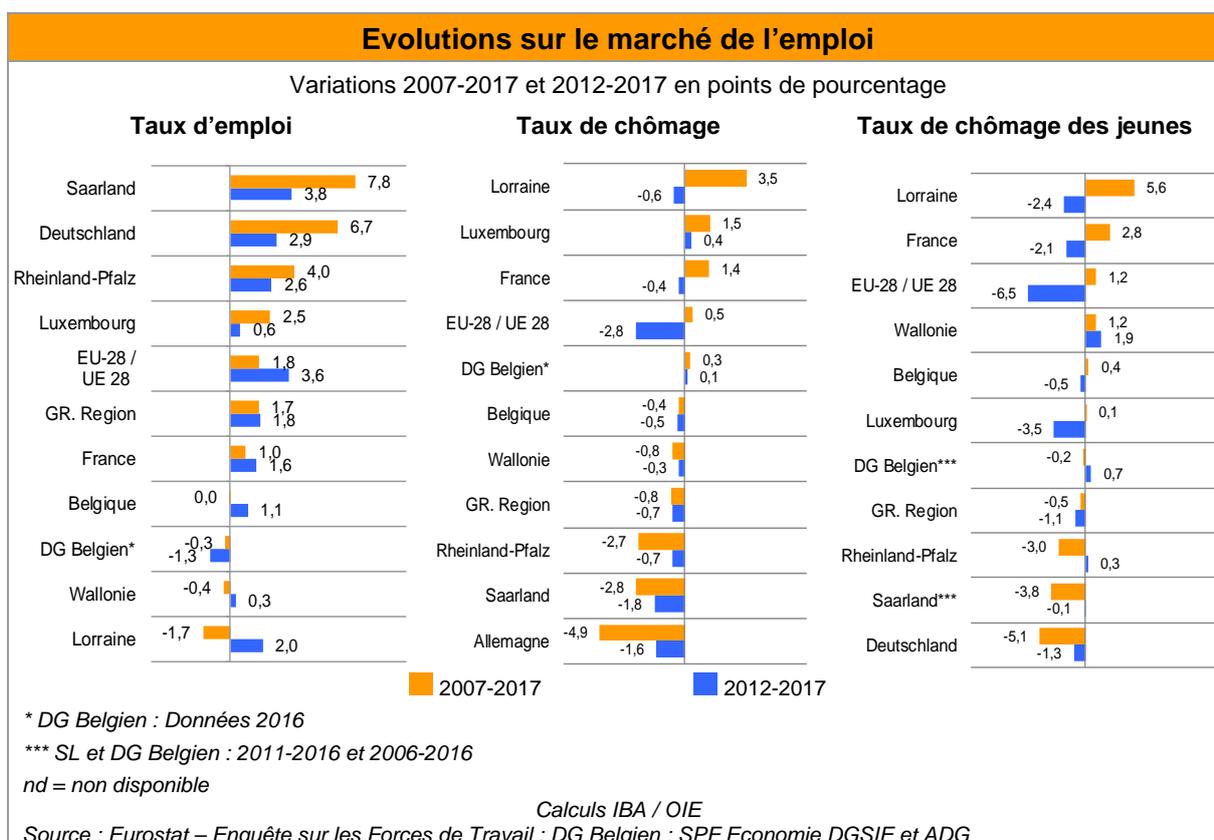
** Total : 2016, GR. Region Hommes et femmes : sans la Sarre

Calculs IBA / OIE

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail ; DG Belgique : SPF Economie DGSIE et ADG

Taux d'emploi (au lieu de domicile)

L'un des principaux objectifs visés par la stratégie Europe 2020 consiste à porter le taux d'emploi des 20-64 ans à 75 % d'ici à 2020. Les femmes, les jeunes et les seniors doivent notamment participer davantage à la vie active. En 2017, le taux d'emploi s'élevait à 70,7 % dans la Grande Région. La part de la population active était ainsi comparable à celle de l'UE des 28. Des efforts doivent donc encore être effectués, tant dans la Grande Région qu'à l'échelon européen, pour que la barre des 75 % puisse être atteinte. L'augmentation du taux d'emploi fut assez timide au cours des dernières années : une progression de 1,7 point de pourcentage a été enregistrée depuis 2007 dans l'espace de coopération. Cette hausse a été nettement portée par la croissance de l'emploi des femmes (+ 4,4 pp ; hommes : - 0,9 pp). L'écart entre les hommes et les femmes était toutefois encore de 7,8 points de pourcentage en 2017.

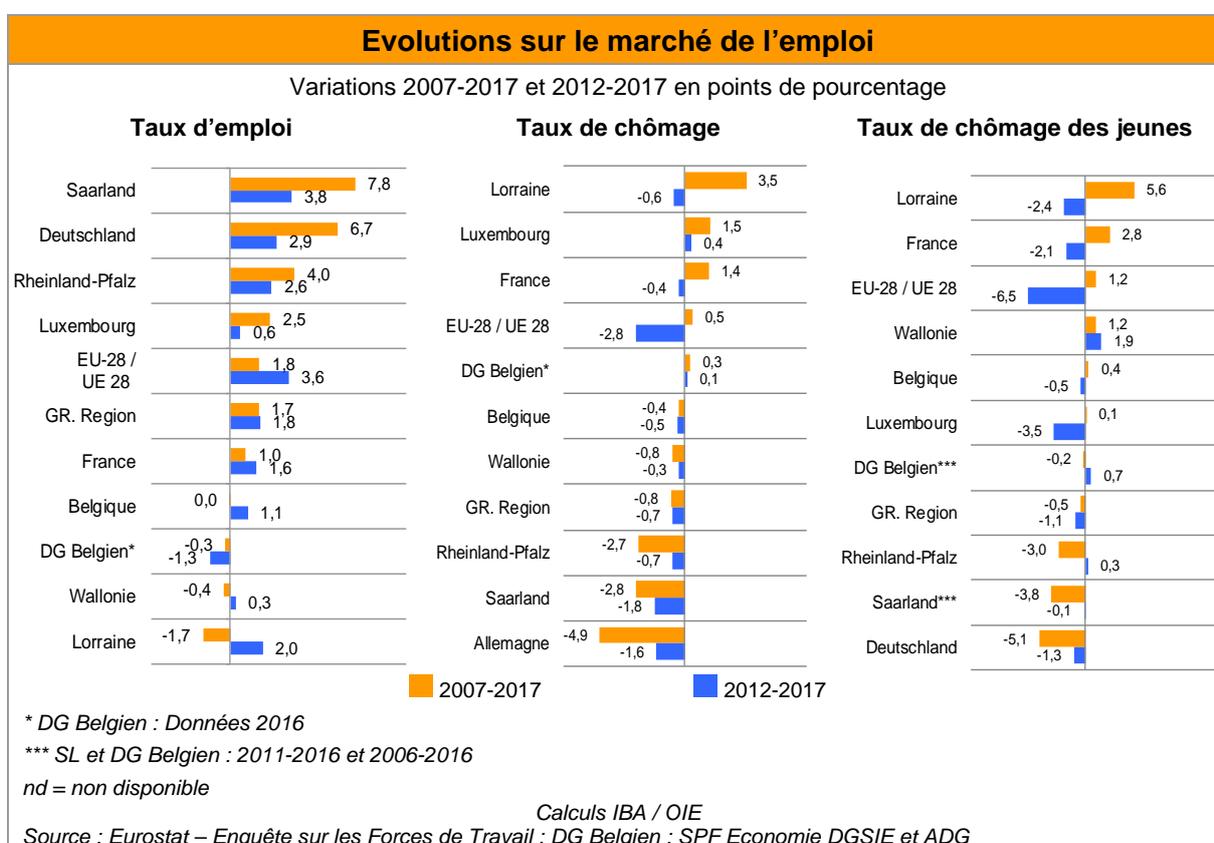


Taux de chômage selon Eurostat

Le taux de chômage dans la Grande Région s'élevait à 6,7 % en 2017, soit 0,9 point de pourcentage de moins que le niveau européen (7,6 %). Depuis 2012, le chômage a baissé en Grande Région (- 0,7 pp) et dans l'UE (- 2,8 pp). Au sein de l'espace de coopération grand-régional, la Lorraine affiche le taux de chômage le plus élevé (11 %) et la Rhénanie-Palatinat détient le taux plus bas (3,3 %). Depuis 2007, les régions allemandes ont connu une amélioration en matière de chômage, tandis que la hausse a été la plus forte en Lorraine et au Luxembourg.

Chômage des jeunes

La situation des jeunes sur le marché de l'emploi dans la Grande Région reste préoccupante : en 2017, 16 % des actifs de 15 à 24 ans étaient sans emploi. Cela correspond à un niveau juste inférieur à celui de l'UE des 28 (16,8 %), et au sein de la Grande Région, la Wallonie et la Lorraine ont atteint des seuils supérieurs à la moyenne européenne, avec respectivement 29 % et 22,1 %. Malgré une situation économique plus favorable, au Luxembourg 15,5 % des actifs de moins de 25 ans étaient au chômage. Les deux Länder allemands sont restés à un niveau nettement inférieur (avec 10,2 % pour la Sarre et 7,4 % pour la Rhénanie-Palatinat). Au cours des cinq dernières années, la situation s'est améliorée notamment en Lorraine et au Luxembourg, tandis que le chômage des jeunes a légèrement augmenté en Wallonie et en Rhénanie-Palatinat. Au niveau grand-régional, le taux de chômage des jeunes a diminué de 1,1 point de pourcentage depuis 2012.



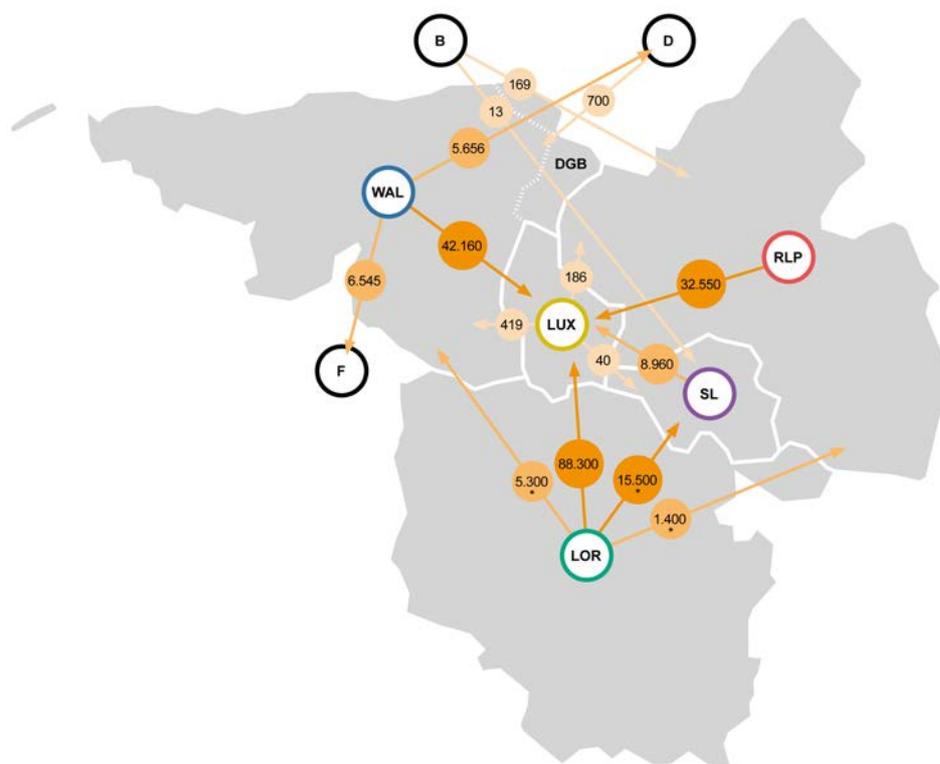
D'autres informations sur l'emploi et le chômage sont disponibles dans le cahier de l'OIE intitulé « **Situation du marché de l'emploi** ». Les formes d'emploi atypiques sont par ailleurs abordées dans le rapport « **Formes de travail et d'emploi atypiques** », tandis que la situation des jeunes est traitée dans le rapport « **Situation des jeunes** ». En outre, des indicateurs sur les seniors sont disponibles dans le nouveau cahier spécifique « **Situation des seniors sur le marché du travail** ».

Mobilité des frontaliers

En 2017, la Grande Région a de nouveau comptabilisé davantage de travailleurs frontaliers qu'au cours des années précédentes. Depuis la crise financière et économique, la tendance constante à la hausse s'est toutefois ralentie : les variations annuelles observées étaient en effet sensiblement plus marquées jusqu'en 2008 (environ 5 % à 7,5 %) qu'au cours des

années suivantes (0,6 % à 2,4 %). Toutefois, on constate depuis 2014 que la croissance des flux de travailleurs frontaliers entrants (sans la Lorraine) en Grande Région est chaque année plus élevée que l'année précédente. Ainsi, les années 2016 et 2017 ont vu le nombre de ces travailleurs augmenter respectivement de 2,7 et 3,1 %. Globalement, en 2017, plus de 230 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans une région voisine (frontaliers entrants). La Suisse est le seul Etat en Europe à enregistrer un nombre supérieur de travailleurs frontaliers domiciliés dans un autre pays.¹

Flux de frontaliers dans la Grande Région en 2017



Calculs IBA / OIE

* Données calculées sur la base des chiffres actuels (2017) de la BA et de l'INAMI et de la part des Lorrains parmi les frontaliers français d'après le dernier recensement de la population (2015)

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; INSEE (estimations)

Remarques :

A la date du 30/06/2017, la Sarre compte un total de 27 289 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 17 224 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

La zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. Le volume total des frontaliers présents au sein de la Grande Région est ainsi supérieur au cumul des flux de frontaliers circulant d'une composante à l'autre de l'espace de coopération.

¹ Au 3^e trimestre 2018, la Suisse comptait 312 325 frontaliers dont plus de la moitié venaient de France (54,4 %) et un cinquième d'Allemagne (19,3 %). Source : OFS – Statistiques des frontaliers (STAF)

Plus de la moitié de l'ensemble des frontaliers présents sur le territoire de la Grande Région étaient originaires de France, et plus de trois quarts travaillaient au Luxembourg. L'intensification constante de la mobilité des travailleurs frontaliers dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2007, de plus d'un tiers, s'explique notamment par les évolutions au Luxembourg (+ 35,6 % de frontaliers entrants) et en Wallonie (+ 20,5 % de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands enregistrent par contre, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs entrants, majoritairement originaires de France (Sarre : - 18,4 % ; Rhénanie-Palatinat : - 9,8 %).

Des informations détaillées sur les flux de frontaliers dans la Grande Région sont disponibles dans le cahier intitulé « **Mobilité des frontaliers** ».

Remarques préliminaires sur la méthodologie

Base de données

Les données de base utilisées pour la partie « Evolution démographique » du rapport OIE s'appuient sur les informations des offices statistiques de la Grande Région. Les données manquantes ont été rajoutées et complétées par des chiffres additionnels par les auteurs.²

Mise à jour des données

En regard des différentes sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques concessions quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est toutefois efforcée d'utiliser les données les plus récentes disponibles ; pour l'essentiel, les données se rapportent, sauf indication contraire, aux années 2016/2017 respectivement 2050 et 2060 et correspondent à la situation d'avril à octobre 2018.

Définitions et précisions méthodologiques

Lorsqu'on se réfère à des années spécifiques, il faut tenir compte du fait que l'on se rapporte dans la Grande Région au 1^{er} janvier en non au 31/12 comme c'est le cas en Allemagne. Le 31/12/2016 devient alors le 01/01/2017.

Solde naturel :

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année.

Solde migratoire :

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, calculé au cours d'une année.

Pour l'UE-28, la France, la Lorraine et la Grande Région, il faut calculer le solde migratoire : la migration nette correspond à la différence entre l'évolution démographique totale et le solde naturel d'une année. La migration nette est donc égale à tout changement de la population qui ne s'explique pas par des naissances ou des décès.

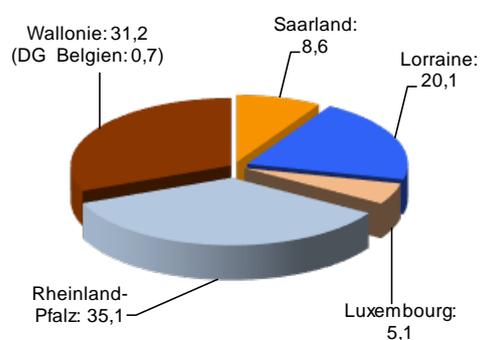
Population active potentielle :

L'OIE définit la population active potentielle comme les personnes en âge de travailler dans la catégorie d'âge de 20 à moins de 65 ans.

² En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement – y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

1. Structure et évolution de la population

Poids des régions dans la population totale de la Grande Région au 1er janvier 2017 (en %)



Calculs IBA / OIE

Sources :

Saarland, Rheinland-Pfalz : *Bevölkerungsfortschreibung*

Lorraine : *INSEE, Estimations localisées de population et recensements de la population (résultats provisoires)*

Luxembourg : *Population calculée par le STATEC*

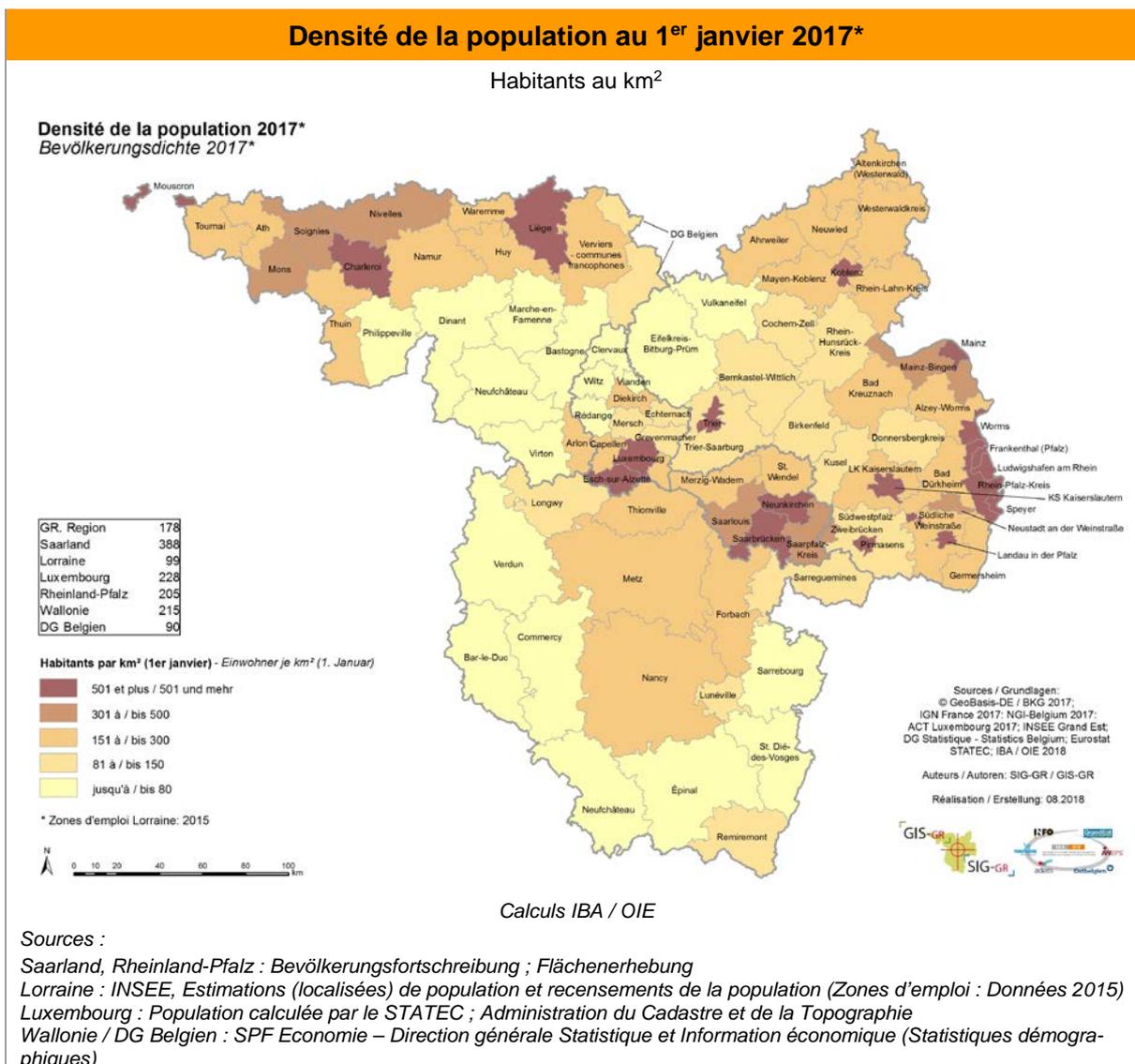
Wallonie / DG Belge : *SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique (Statistiques démographiques)*

Au 1^{er} janvier 2017, la Grande Région compte environ 11,6 millions d'habitants, soit 2,3 % de la population de l'Union européenne (UE des 28). Avec une population dépassant juste les quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie de la Wallonie avec près de 3,6 millions de personnes. Les deux tiers des habitants de la Grande Région résident dans l'une de ces deux composantes. Suit en troisième position la Lorraine, avec 2,33 millions d'habitants début 2017 et ainsi un cinquième de la population de l'espace de coopération. La Sarre et le Luxembourg réunissent, avec respectivement un petit million et 591.000 habitants, 8,6 et 5,1 % de la population de la Grande Région. La Communauté germanophone de Belgique, plus petite des composantes de la Grande Région, compte 76 920 habitants et représente ainsi une part de 0,7 %.

Concentration de la population dans trois zones fortement peuplées

Au 1^{er} janvier 2017, la densité de population dans la Grande Région était de presque 178 habitants par km². La population se concentre, outre dans les zones fortement peuplées dans l'est de la Rhénanie-Palatinat le long de l'axe rhénan et dans le nord de la Wallonie, dans une zone centrale multinationale englobant toutes les composantes régionales et d'importants centres économiques de l'espace de coopération : cette zone s'étend de Nancy, en passant par Metz et Thionville en Lorraine jusqu'à Arlon, Esch-sur-Alzette et Luxembourg, et de Trèves jusqu'en Sarre, où elle rejoint à nouveau les territoires lorrains. Cette zone très dense est entourée d'une large ceinture verte de régions à structure plutôt rurale, faiblement peuplées, avec des espaces naturels variés et des paysages cultivés.

La densité varie donc fortement : de plus de 2 100 habitants par km² à Ludwigshafen et Mayence, elle est inférieure à 30 habitants par km² dans les territoires faiblement peuplés de Verdun et de Commercy. Avec en moyenne moins de 100 habitants au km², seule la Lorraine affiche une densité de population inférieure à la valeur grande-régionale. La commune de Thionville atteint, avec 267,3 habitants par km², la plus forte densité de population de la composante française. La Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et le Luxembourg enregistrent, avec 204,8, avec 214,6 et avec 228,4 habitants par km² respectivement, des densités de population comparables, et ce, malgré des différences inter-régionales importantes. Vient enfin la Sarre, qui, avec 388 habitants par km², est la composante la plus densément peuplée de l'espace de coopération.



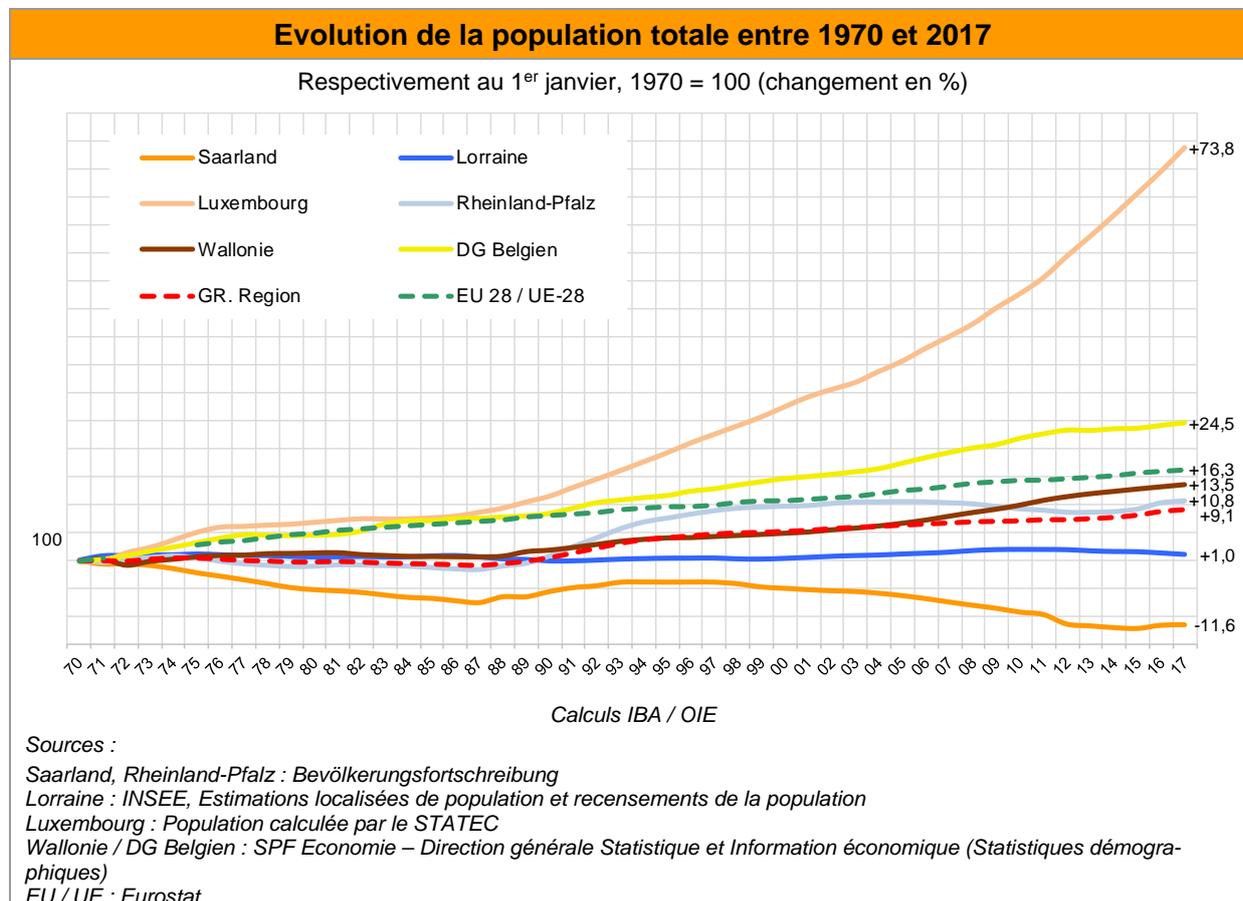
Une croissance démographique nettement plus faible que celle de l'UE 28

Au début de l'année 2017, la Grande Région, avec 11,6 millions d'habitants, enregistre 968 384 personnes de plus qu'en 1970, soit une croissance de 9,1 %. La Grande Région connaît ainsi une évolution démographique nettement plus faible que l'UE des 28, où le nombre d'habitants augmente de 16,3 % durant la même période. L'ampleur et la composition de la croissance démographique varient fortement au fil du temps et selon les régions. Ainsi, le Luxembourg, la Wallonie (tout comme la CG de Belgique) et la Rhénanie-Palatinat connaissent une évolution positive, alors que le nombre d'habitants en Lorraine recule. La Sarre, dont l'évolution démographique était négative depuis plus de 20 ans, a renoué en 2016 et 2017 avec la croissance démographique, bien que très légèrement.

Une évolution démographique positive à long terme, mais en perte de vitesse

Du début des années 70 jusqu'en 1987, les chiffres démographiques de la Grande Région reculent presque continuellement pour amorcer ensuite une phase de croissance durable. Cette augmentation est particulièrement sensible jusqu'en 1997 : au cours de cette période, marquée par des flux migratoires importants en provenance des pays d'Europe centrale et orientale, la Grande Région bénéficie d'un gain de population de près de 590 000 personnes

(soit 5,6 %). Au début de l'année 1994, la population de l'espace de coopération franchit ainsi pour la première fois la barre des 11 millions d'habitants. Depuis, la dynamique démographique a sensiblement ralenti. Entre 2000 et 2017, la population n'augmente en effet que de 3,6 % (UE 28 : + 6 %).



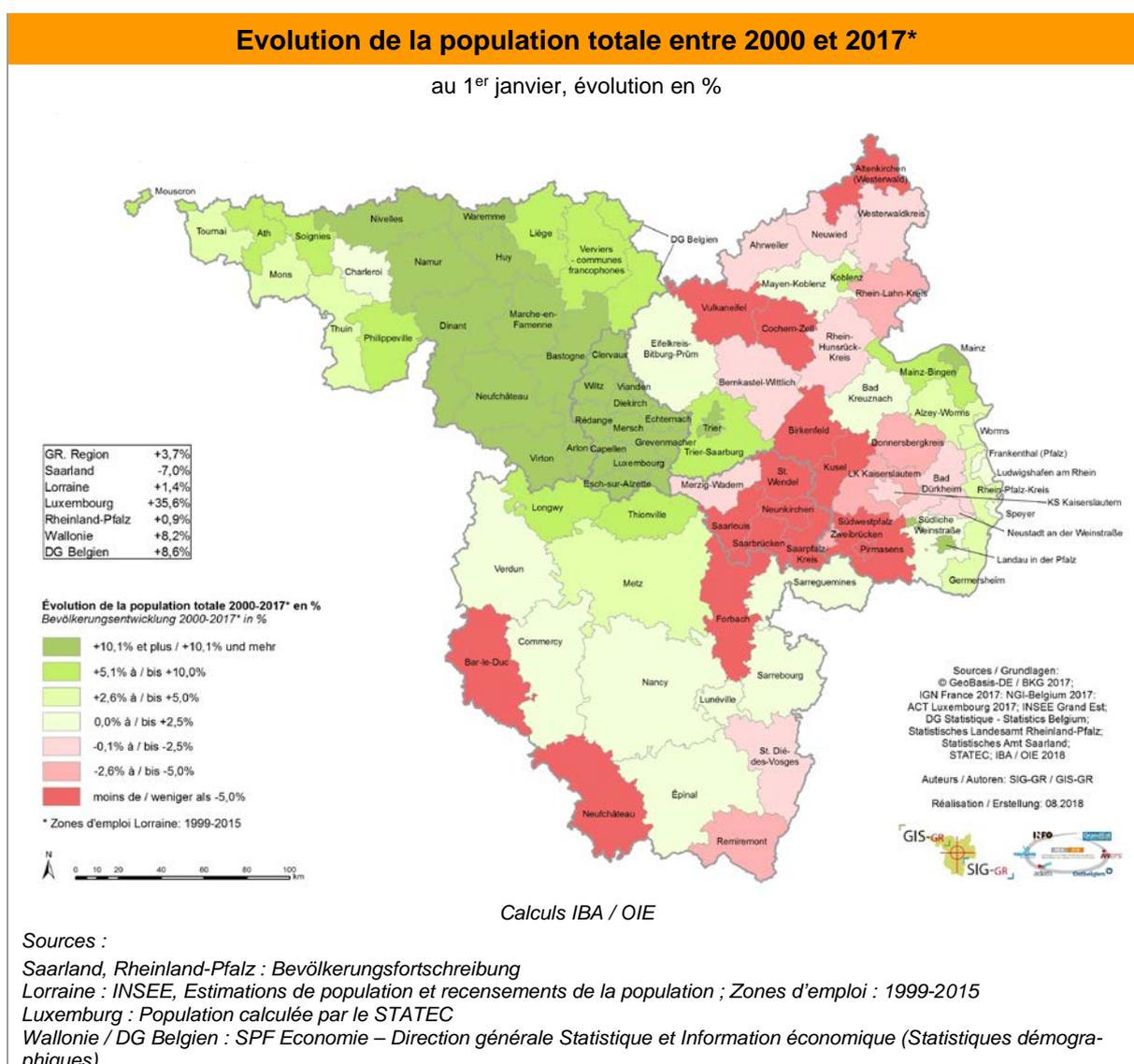
Evolution stable au Luxembourg, en Wallonie et dans la Communauté germanophone de Belgique

Les tendances démographiques varient d'une région à l'autre dans l'espace de coopération. Au cours des dernières décennies, la population de la Grande Région augmente principalement sous l'impulsion du Luxembourg, de la Wallonie (ainsi que de la Communauté germanophone de Belgique) et de la Rhénanie-Palatinat. Ces régions compensent ainsi largement la stagnation en Lorraine et la baisse constante jusqu'à récemment de la population sarroise. L'observation limitée à la période écoulée depuis le début du millénaire indique que le Luxembourg notamment (+ 38,1 %), la Communauté germanophone de Belgique (+8,9 %) et la Wallonie (+ 7,9 %) ont enregistré une progression régulière – voire toujours largement supérieure à la moyenne dans le cas du Grand-Duché de Luxembourg.

Légère reprise du nombre d'habitants en Rhénanie-Palatinat, mais une baisse continue de la population lorraine et sarroise

Si le Luxembourg et la Wallonie continuent sur leur lancée démographique, ce n'est depuis peu plus le cas de la Rhénanie-Palatinat. En 2006, pour la première fois depuis 1987, il y a eu une baisse de la population, qui a duré jusqu'en 2012. Dans les années qui ont suivi, cepen-

dant, la population a de nouveau augmenté. Au 1^{er} janvier 2017, la Rhénanie-Palatinat compte à nouveau 35 280 habitants de plus qu'en 2000, soit un plus de 0,9 %. Avec une évolution de 1,4 % (1999-2015), la Lorraine n'enregistre qu'une dynamique de croissance également relativement faible, mais qui – contrairement aux décennies précédentes – est toujours demeurée positive durant ces quinze dernières années. La situation en Sarre est marquée par un déclin de la population depuis le début de 1998. Après une légère amélioration au tournant du millénaire, il s'est à nouveau accentué depuis 2005/2006. En 2016 et pour la première fois depuis de nombreuses années, la Sarre a cependant connu une légère hausse démographique, qui s'est poursuivie timidement en 2017. Le bilan pour la période 2000 à 2017 reste toutefois défavorable, et la Sarre enregistre ainsi, avec une baisse globale de 7,0 % (- 74 850 en absolu), le bilan démographique le moins favorable de l'espace de coopération.



La population augmente autour des grandes zones économiques et le long des principaux axes de circulation

Les tendances démographiques s'opposent parfois dans les différentes composantes de la Grande Région, comme l'illustre de manière éloquent l'analyse à un niveau géographique

inférieur. Depuis 2000, la population augmente notamment dans les zones d'influence des régions économiquement très développées, à proximité des métropoles régionales, tout autour des grands centres universitaires et le long des principaux axes de circulation. Dans les zones moins centrales ou mal desservies ainsi que dans les régions structurellement peu développées, la population a baissé durant la période sous revue, entre 2000 et 2017, et ce parfois de manière considérable. On enregistre des pertes particulièrement importantes dans la région du Palatinat occidental (notamment à Pirmasens et Kusel avec - 11,7 et - 10,5 %), à Birkenfeld dans le Hunsrück (- 10,4 %) ainsi que dans le district sarrois de Neunkirchen (- 9,5 %). Le reste du territoire sarrois et quelques zones situées sur le Rhin moyen, dans l'Eifel et dans certaines parties de la Lorraine (en particulier Bar-le-Duc avec - 6 % et Neufchâteau avec - 6,7 %) enregistrent également des pertes démographiques, toutefois plus modérées, durant la période sous revue. En Wallonie, la population augmente certes dans tous les arrondissements ; toutefois, notamment à Charleroi, Mons et Thuin, la croissance est largement inférieure à celle de la moyenne de la région wallonne.

Les régions situées à proximité du Luxembourg bénéficient de fortes augmentations de la population

Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans le pays, comme dans de nombreuses régions alentour. Les leaders au Grand-Duché de Luxembourg – et dans l'espace de coopération – sont les cantons de Vianden, Clervaux et Wiltz, situés dans la région nord du pays, prisée pour ses paysages pittoresques (respectivement plus que 45 % depuis 2000). Tous les autres cantons enregistrent des hausses démographiques variant entre 27,6 % (canton de Diekirch) et 39,3 % (canton d'Echternach). Le coût élevé de la vie ainsi que la hausse des prix de l'immobilier entraînent toutefois un mouvement d'immigration continu en direction des régions limitrophes du Luxembourg. Ce constat s'applique tout particulièrement aux arrondissements d'Arlon et de Waremme (Wallonie) qui, avec une progression de 19,3 et 17,6 % depuis le tournant du millénaire, se situent largement au-dessus de la moyenne wallonne.

A contre-courant de la tendance régionale : des chiffres démographiques en hausse dans la région de Trèves

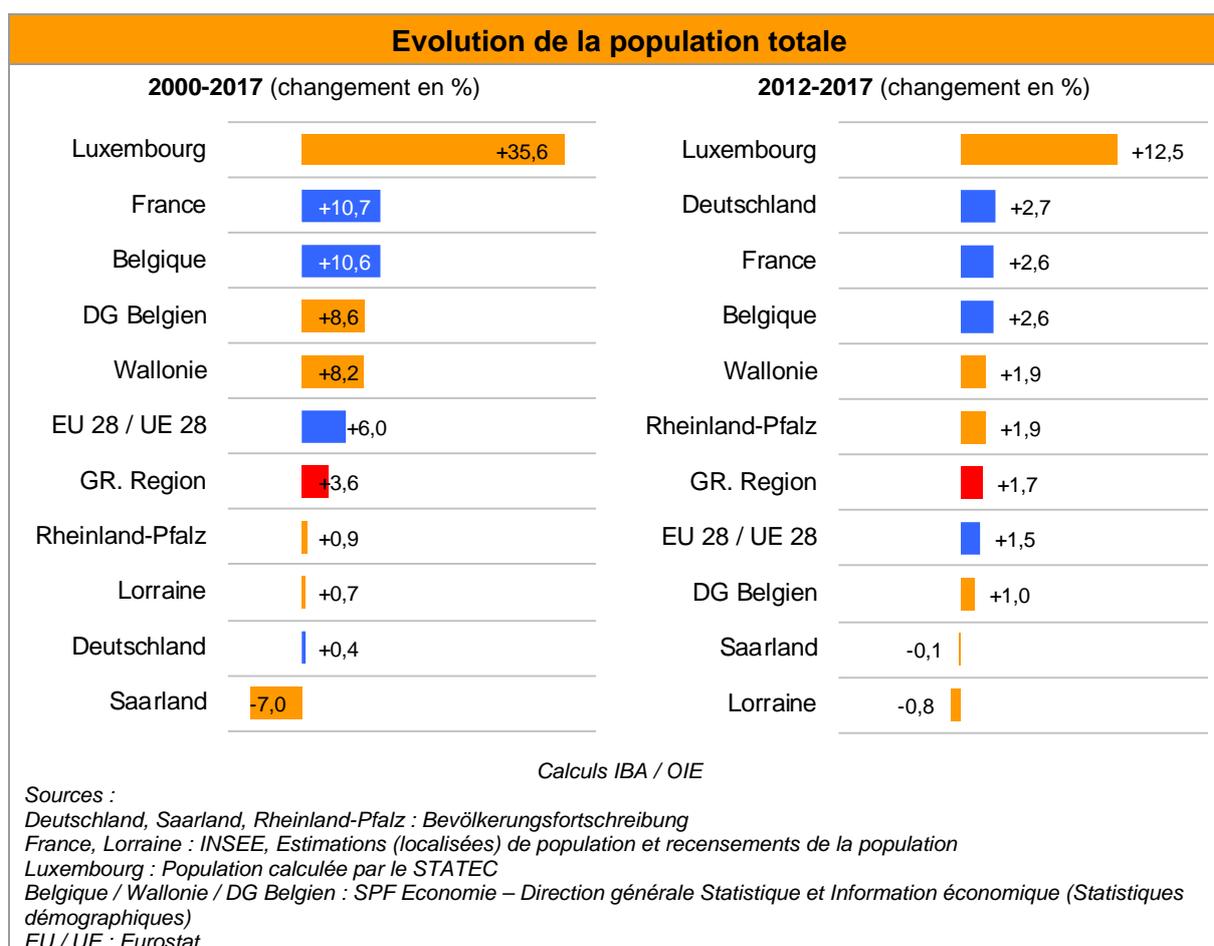
En Rhénanie-Palatinat, l'attrait économique du Luxembourg favorise la croissance démographique, notamment dans la ville de Trèves et dans le district de Trèves-Sarrebouurg, mais le bassin Eifelkreis Bitburg-Prüm gagne également en importance. Ici, il semble que le déclin de la population soit stoppé (+ 1,8 % depuis l'année 2000), ce qui n'est pas le cas dans les autres régions dans l'ouest de la Rhénanie-Palatinat. Derrière Mayence (+ 16,6 %) et Landau in der Pfalz (+ 12,7 %), la ville de Trèves³ réalise, avec une progression de 10,2 % (Trèves-Sarrebouurg : + 7,6 %), un résultat bien supérieur à la moyenne du Land. Côté sarrois, les mouvements migratoires grandissants de Luxembourgeois (et d'Allemands) en direction de Merzig-Wadern, zone de tradition rurale, ont freiné la baisse démographique (- 1,8 % depuis 2000), bien que le district de Merzig-Wadern dans son ensemble enregistre toujours une baisse. La commune frontalière de Perl, dans le Pays des Trois Frontières entre le Luxembourg, la France

³ Dans la ville de Trèves – au même titre qu'à Mayence et Landau – les progressions de population récemment enregistrées sont en partie attribuables à l'introduction d'une taxe de résidence secondaire. Suite à cette mesure, de nombreux étudiants, notamment, ont déclaré leur deuxième lieu d'habitation comme domicile principal.

et l'Allemagne, connaît un développement particulièrement à contre-courant de la tendance. Un phénomène analogue est observé dans les territoires lorrains proches de la frontière luxembourgeoise, tels que Thionville (+ 7,9 %) ou Longwy (+ 7,5 %).

Croissance continue de la population dans la Communauté germanophone de Belgique

La Communauté germanophone de Belgique connaît (à part d'une chute minimale en 2013) une croissance constante. Avec une évolution de 8,6 % entre 2000 et 2017, elle reste cependant l'une des composantes présentant la plus importante croissance démographique sur cette période, après le Luxembourg.



Le Luxembourg seul en tête de l'évolution démographique dans la Grande Région

Le Luxembourg enregistre une croissance démographique largement supérieure à la moyenne dans la Grande Région, tant sur la période entre 2000 et 2017 (35,6 %) que pendant ces cinq dernières années (+ 12,5 %). Pendant ces mêmes périodes, les autres régions et pays n'ont pas atteint une croissance supérieure à + 8,6 % (CG Belgique) et + 8,2 % (Wallonie) en se situant cependant au-dessus de la moyenne européenne de 6,0 %. Alors que la Lorraine enregistre une hausse lorsque l'on considère la période allant de 2000 à 2017 (+ 0,7 %), elle essuie un léger recul de 0,8 % entre 2010 et 2017. Comparé à l'année 2000, la population en Sarre a baissé (- 7,0 %), alors que la Rhénanie-Palatinat affiche une légère hausse (+ 0,9 %). Au regard des cinq dernières années (2012-2017), la croissance démographique en Sarre a

stagné et la tendance positive en Rhénanie-Palatinat s'est poursuivie (+ 1,9 %). Pour les 28 pays membres de l'UE en moyenne, le bilan est en revanche constamment positif, à la fois sur les cinq dernières années ainsi que depuis le début du millénaire (+ 6 % pour la période 2000-2017).

Un solde naturel négatif, compensé par un solde migratoire positif pour la Grande Région

Depuis 2000, le nombre des décès dépasse celui des naissances, de sorte que l'on assiste depuis à une baisse naturelle de la population dans l'espace de coopération (- 94 pour 10 000 habitants). Avec un taux d'immigration positif (+ 424 pour 10 000 habitants), ce phénomène est égalisé au niveau grand-régional. En Lorraine, on observe le contraire : l'émigration est compensée par un fort taux de naissance. La Wallonie, la CG de Belgique et le Luxembourg enregistrent un bilan positif, tant pour le solde naturel que migratoire. La Sarre présente un solde migratoire très légèrement positif, mais souffre d'un taux de naissance extrêmement faible (- 858 pour 10 000 habitants). En Rhénanie-Palatinat, le solde migratoire plus élevé qu'en Sarre (+ 525 sur 10 000 habitants) compense les pertes du solde naturel et la composante a pu ainsi enregistrer une légère hausse de la population depuis 2000.

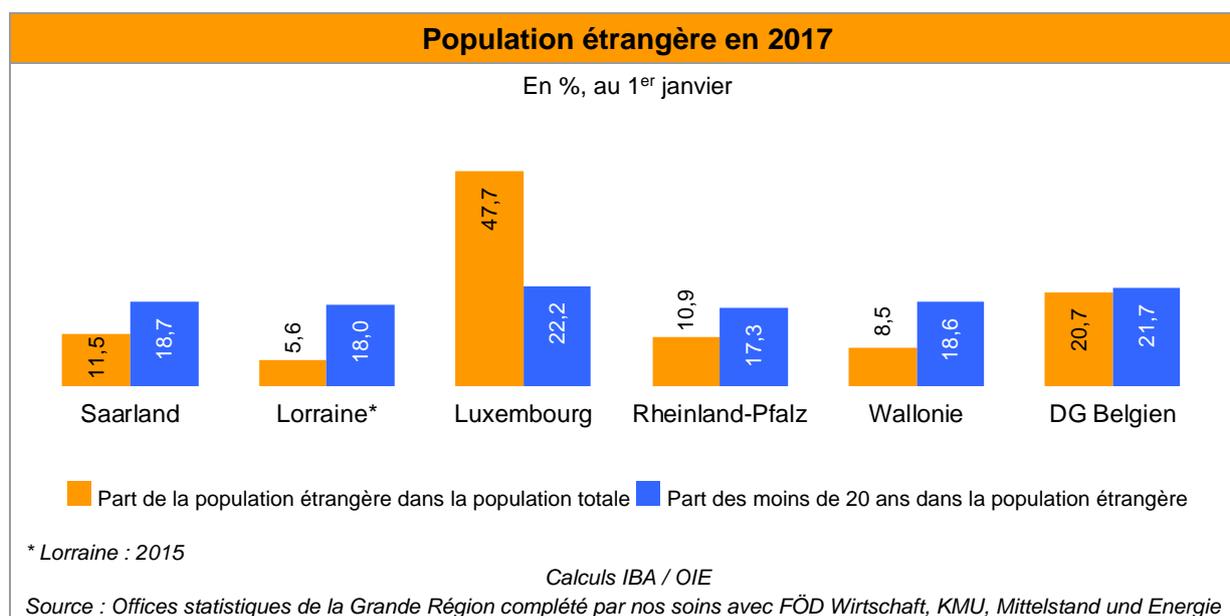
Le solde migratoire positif constitue le principal moteur de l'évolution démographique

Le bilan démographique globalement positif de la Grande Région est par conséquent essentiellement attribuable à l'immigration qui constitue, depuis 1987 déjà, la principale composante de la croissance démographique dans l'espace de coopération. Entre 2000 et 2016, l'excédent migratoire est estimé à 424 personnes au total pour 10 000 habitants et se situait au-dessus de la moyenne européenne. Le solde naturel de la Grande Région quant à lui obtient un moins bon résultat que la moyenne des 28 États membres de l'UE. Pour les deux composantes de l'évolution démographique, de fortes disparités s'observent entre les différentes régions de l'espace de coopération. Durant les périodes marquées par un recul des naissances et une mobilité grandissante au niveau régional, national et international, ce sont avant tout les mouvements migratoires qui déterminent la dynamique démographique dans son ensemble. En effet, ils dépendent, beaucoup plus que les évolutions démographiques naturelles, de facteurs économiques, politiques et sociaux et sont notamment considérés comme un indicateur d'attractivité pour un pays ou une région. Par ailleurs, ces mouvements migratoires ont également, en raison de leur structure sociodémographique extrêmement sélective, le plus souvent des effets sensibles sur le processus de vieillissement et l'internationalisation. Ils constituent par conséquent un facteur très influent sur l'ampleur du changement démographique et ses tendances.

Augmentation de la population étrangère particulièrement dans les composantes allemandes

Après une augmentation enregistrée en **Sarre** entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990 (passant de 4,5 à près de 7 %), les chiffres ont stagné au début du millénaire et même reculé jusqu'à l'année 2011. Au cours de ces cinq dernières années, la proportion d'étrangers dans la population sarroise augmente et s'élève début 2017 à 11,5 %. Trois quarts de la population étrangère est ressortissante d'un État de l'Union européenne. Les personnes d'origine italienne constituent le plus grand groupe d'étrangers (16,5 %), suivies des Turcs

(9,2 %), des Roumains (6,1 %) et des Français (5,9 %). En 2017, 18,7 % de l'ensemble des étrangers établis en Sarre ont moins de 20 ans.



La **Lorraine** compte la plus faible proportion d'étrangers parmi les composantes de la Grande Région (5,6 % en 2015). La proportion des moins de 20 ans dans la population étrangère dans la région française se maintient à un niveau plus élevé (18,0 % en 2015).⁴ L'Italie (12,7 %) et l'Algérie (11,9 %) sont les deux principaux pays d'origine des immigrés de la Lorraine. En troisième, quatrième et cinquième position arrivent l'Allemagne (11,3 %), le Portugal (10,0 %) et la Turquie (9,6 %).

Au **Luxembourg**, la population d'origine étrangère a plus que quadruplé depuis 1970 et atteint en 2017 une proportion record de 47,7 % de la population totale du Grand-Duché. Presque tous d'entre eux sont ressortissants d'un Etat de l'Union des 28, parmi lesquels 34,4 % de Portugais, 15,7 % de Français, 7,6 % d'Italiens, 7,1 % de Belges et 4,7 % d'Allemands. La population étrangère au Luxembourg est également plus jeune que la moyenne des autres composantes, puisque 22,2 % de celle-ci est âgée de moins de 20 ans.

La **Rhénanie-Palatinat** a vu sa population étrangère augmenter fortement entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Elle s'est ensuite stabilisée, pour recommencer à croître à partir de 2011. En 2017, la proportion d'étrangers dans la population s'élève à 10,9 %. Largement plus que la moitié (63,2 %) de la population étrangère de la Rhénanie-Palatinat provient d'un Etat de l'Union Européenne. Les ressortissants étrangers sont principalement d'origine turque (13,3 %), polonaise (9,7 %), italienne (6,9 %) et roumaine (5,9 %). En 2017, 17,3 % des étrangers établis en Rhénanie-Palatinat ont moins de 20 ans.

Depuis le début des années 1980, la population d'origine étrangère en **Wallonie** est en diminution irrégulière mais continue, bien qu'entrecoupée de courtes périodes de croissance. En 2017, la proportion des étrangers établis sur le territoire wallon s'élève à 8,5 %. Ces derniers

⁴ On ne dispose pas de données plus actuelles pour la Lorraine.

provenaient principalement d'Italie (32,6 %) et de France (26,1 %). Parmi les ressortissants étrangers sur le territoire wallon, 18,6 % d'entre eux étaient âgés de moins de 20 ans.

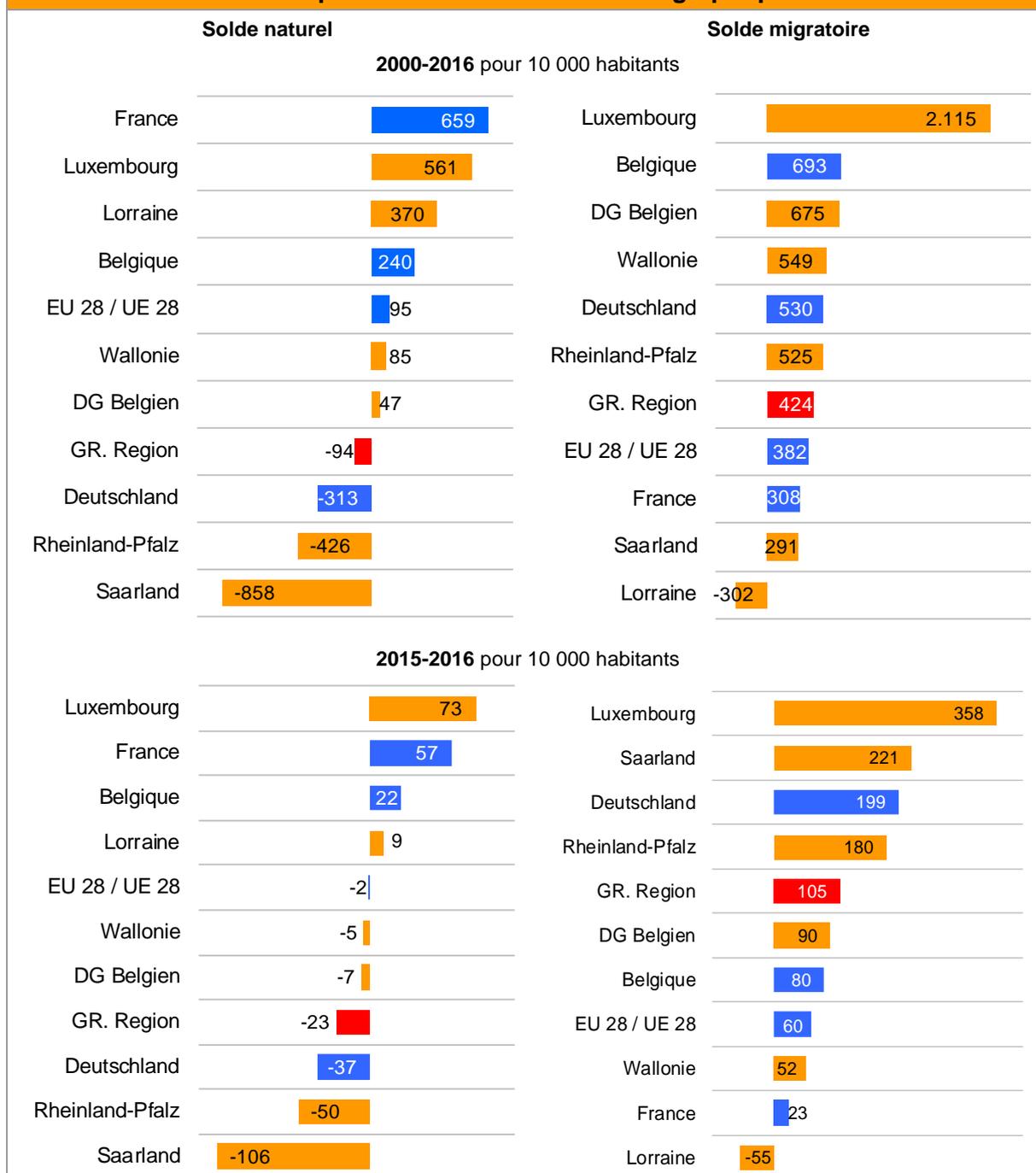
Les composantes du développement démographique varient fortement selon les régions

De toutes les composantes de la Grande Région, la **Sarre** présente les chiffres démographiques les plus défavorables. Le recul continu du nombre de ses habitants est essentiellement attribuable à une évolution démographique naturelle négative. Année après année, et depuis 1971 déjà, le nombre des naissances en Sarre est inférieur à celui des décès. De plus, cette décroissance naturelle de la population ne cesse de s'amplifier depuis le tournant du millénaire. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2016, le déficit des naissances s'établit à 858 personnes pour 10 000 habitants. Entre 2015 et 2016, la baisse est de 106 personnes au total. Ainsi la Sarre présente-t-elle le bilan le plus défavorable en termes d'évolution démographique naturelle parmi l'ensemble des composantes régionales de l'espace de coopération. Alors que dans le passé, l'excédent de décès était, en partie au moins, compensé par l'arrivée de nouveaux immigrants, la balance migratoire, déjà faible jusqu'alors, est passée dans le négatif entre 2004 et 2009, renforçant par conséquent encore davantage les pertes de population. Le bilan migratoire de la Sarre entre 2000 et 2016 s'avère néanmoins légèrement positif, puisqu'on compte au total 291 arrivants de plus que de partants (sur 10 000 habitants).

Avec un solde naturel négatif, tant entre 2015 et 2016 (moins 50 personnes pour 10 000 habitants) qu'entre 2000 et 2016 (moins 426 personnes pour 10 000 habitants), la **Rhénanie-Palatinat** présente une situation démographique similaire à celle de la Sarre. Cependant, le solde migratoire se montre plus positif récemment : l'accroissement entre 2015 et 2016 s'élevait à 180 personnes (sur 10 000 habitants) ; entre 2000 et 2016 on note un plus de 525 personnes sur 10 000.

A l'inverse des composantes allemandes, la **Lorraine** compense son déficit migratoire (pour 10 000 habitants, 302 personnes de plus qui ont émigrées qu'il n'y a eu d'immigrés entre 2000 et 2016) par un solde naturel élevé (+ 370 personnes pour 10 000 habitants sur la même période). L'excédent naturel constitue donc en Lorraine la principale (et en définitive l'unique) source de la croissance démographique. L'affaiblissement du déficit migratoire enregistré au cours de la dernière décennie devrait ainsi être essentiellement attribuable au fait que de nombreux frontaliers lorrains se voient offrir des opportunités d'emploi attrayantes au Luxembourg, ce qui les incite à rester dans la région.

Composantes de l'évolution démographique



Calculs IBA / OIE

Sources :

Deutschland, Saarland, Rheinland-Pfalz : Statistik der natürlichen Bevölkerungsbewegung ; Wanderungsstatistik

France, Lorraine : INSEE, Etat civil

Luxembourg : STATEC, Etat civil

Belgique, Wallonie, DG Belgien : Direction générale Statistique et Information économique – Population sur base du Registre national des personnes physiques

EU / UE : Eurostat

Note méthodologique concernant la Grande Région et la Lorraine : Le solde migratoire est ici estimé par la différence entre la variation totale de la population et le solde naturel sur l'année. Le solde migratoire est ainsi égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

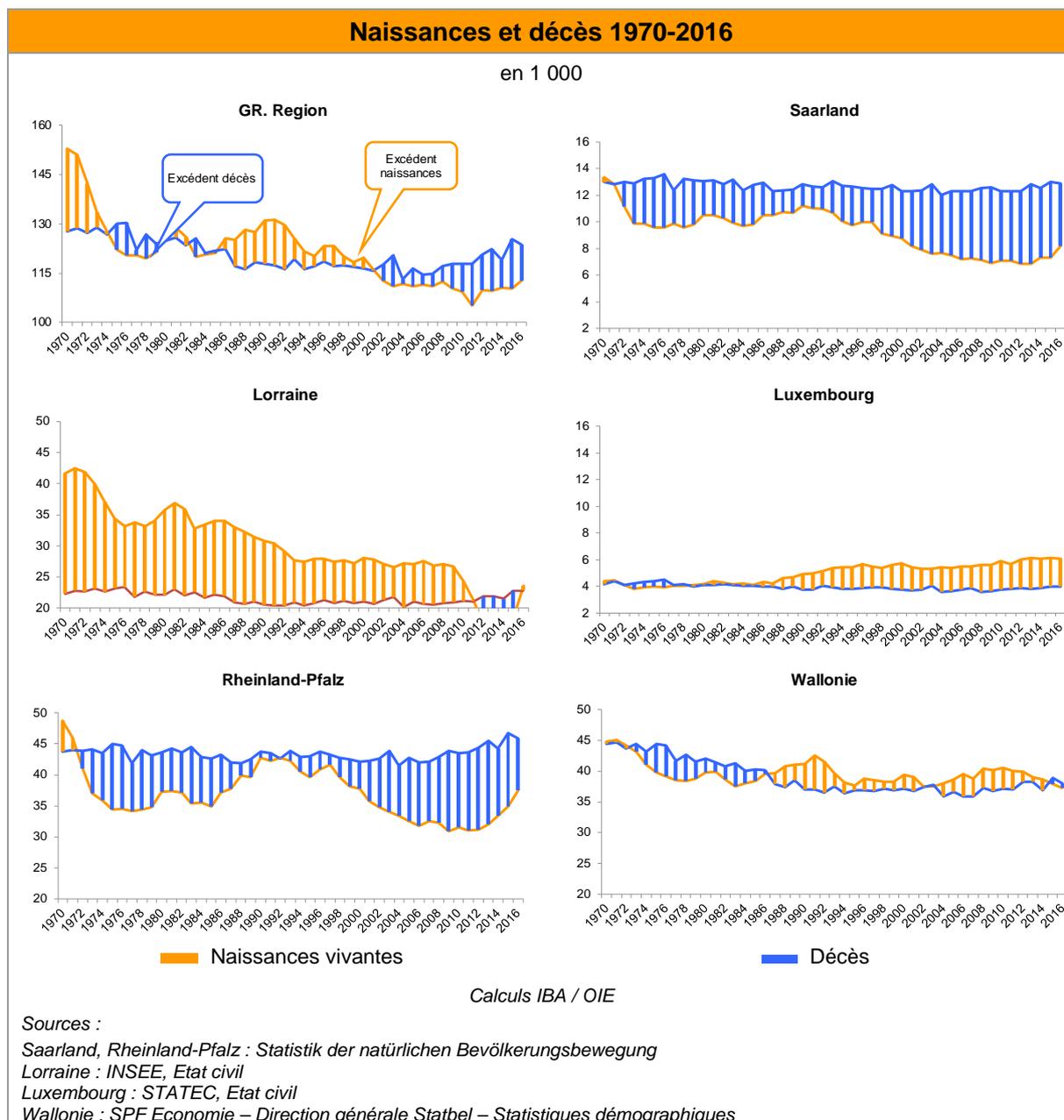
La Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique présentent toutes les deux des soldes naturels et migratoires positifs. En termes d'immigration, la **Wallonie** profite sans doute de sa proximité avec les régions économiquement performantes. Outre le Luxembourg, la métropole bruxelloise attire un nombre considérable d'immigrants, en particulier étrangers, qui souvent élisent domicile dans les localités voisines, en Flandre ou en Wallonie. La comparaison entre les régions belges révèle que les flux migratoires internationaux sont principalement dirigés vers la région de la capitale belge, suivie de la Flandre.

L'arrivée de nouveaux immigrants constitue également la principale source de la croissance démographique dans la **Communauté germanophone de Belgique**. Entre 2000 et 2016, l'excédent migratoire s'élevait à 675 personnes pour 10 000 habitants – un résultat que le Luxembourg est seul à dépasser dans la Grande Région. Le solde migratoire positif enregistré dans la Communauté germanophone de Belgique est essentiellement attribuable aux flux migratoires en provenance d'Allemagne (notamment des régions d'Aix-la-Chapelle, Cologne et Bonn). L'attrait économique du voisin luxembourgeois, qui enregistre une hausse continue du nombre de frontaliers en provenance de la Communauté germanophone de Belgique, prend une part importante dans l'immigration. Avec une proportion d'étrangers de 20,7 %, celle-ci réalise une moyenne bien supérieure à celle de la Grande Région, mais se place néanmoins à bonne distance derrière le Luxembourg.

Au **Luxembourg**, les mouvements naturels et migratoires présentent un solde positif depuis de nombreuses années. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'immigration élevée qui, eu égard à l'attrait économique du pays et à ses besoins permanents de main-d'œuvre depuis la fin des années 1980, affiche un excédent qui atteint des valeurs inégalées en Europe. Entre 2015 et 2016, pour 10 000 habitants, le solde migratoire est par conséquent positif de 358 personnes. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2016, cet excédent s'élève à 2 115 personnes pour 10 000 habitants ; le pays occupe ainsi de loin la première place en termes de taux d'immigration nette dans le classement interrégional. Avec un taux de naissance bien plus élevé que chez les Luxembourgeois, les immigrés contribuent par ailleurs à stabiliser, voire augmenter le solde naturel. De 2015 à 2016, le nombre des naissances pour 10 000 habitants dépasse celui des décès de 73 personnes. Entre 2000 et 2016, l'excédent des naissances au Grand-Duché s'élève au total à 561 personnes pour 10 000 habitants – bien plus que dans toutes les autres composantes régionales de l'espace de coopération.

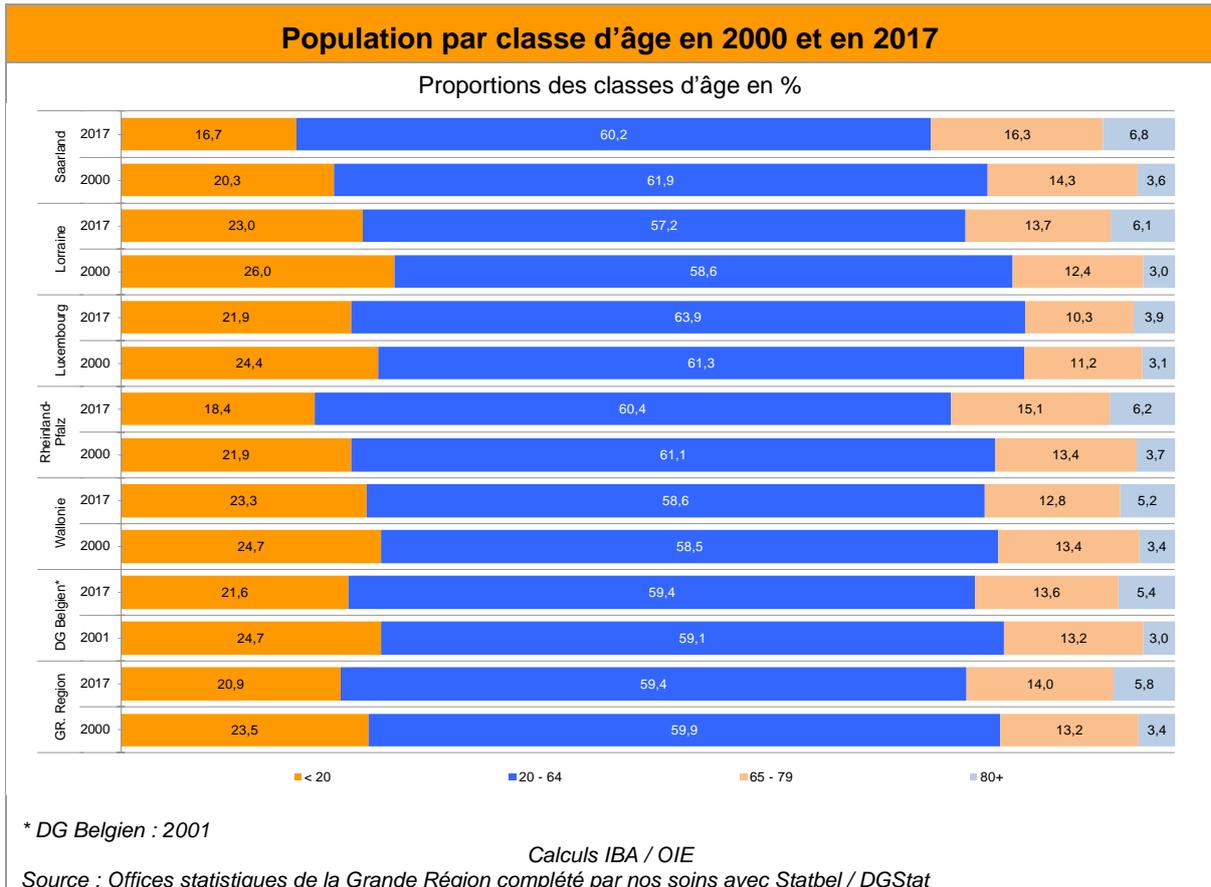
Décroissance naturelle de la population de la Grande Région depuis 2002

L'espace de coopération assiste depuis les années 1970 à une baisse continue de la natalité sur son territoire : alors que plus de 150 000 naissances sont encore enregistrées en 1970, on n'en compte plus que 120 000 environ en 2000 et près de 113 000 en 2016 – la baisse du solde naturel s'est atténuée légèrement. De plus, depuis 2002, le nombre de décès dans la Grande Région dépasse celui des naissances, ce qui se traduit par une décroissance naturelle de la population. En 2016, on compte 123 600 décès pour 112 600 naissances au total dans l'espace de coopération. Sur l'ensemble de la période 2000 à 2016, le déficit du solde naturel s'établit à 94 personnes pour 10 000 habitants ; pour la période entre 2015 et 2016, la baisse est de 23 personnes pour 10 000 habitants. En revanche, le solde moyen des 28 États membres européens est positif à moyen terme (+ 95 personnes pour 10 000 habitants) et légèrement négatif à court terme (2015-2016) (- 2 personnes pour 10 000 habitants).



Le vieillissement démographique poursuit sa progression

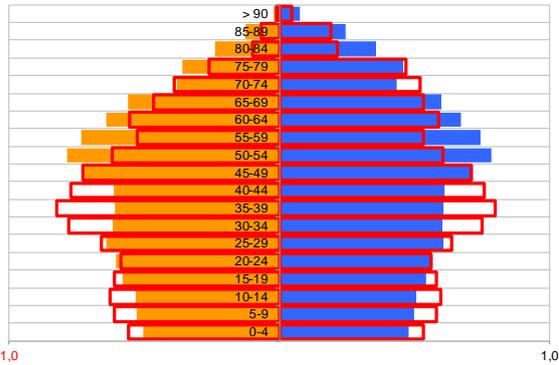
A l'heure actuelle, l'évolution démographique est d'ores et déjà bien davantage marquée par le renversement de la pyramide des âges que par les variations du nombre total de la population. La baisse de la natalité d'une part et la hausse de l'espérance de vie d'autre part entraînent dans l'ensemble de l'Europe une mutation durable de la structure de la population, avec davantage de seniors. Ce processus de vieillissement représente le véritable défi de la mutation démographique : face à un nombre toujours grandissant de personnes âgées, les jeunes sont de moins en moins nombreux. Les rapports entre les générations se modifient également en conséquence : ainsi, dans la Grande Région, entre 2000 et 2017, la part des moins de 20 ans est passée de 23,5 % à 20,9 %, alors que, dans le même temps, le groupe des plus de 65 ans progressait de 16,6 % à 19,8 %. La part des personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) n'enregistre qu'une baisse relativement faible de 59,9 % à 59,4 % du fait que les années de forte natalité de la génération du baby-boom sont actuellement encore pleinement actives.



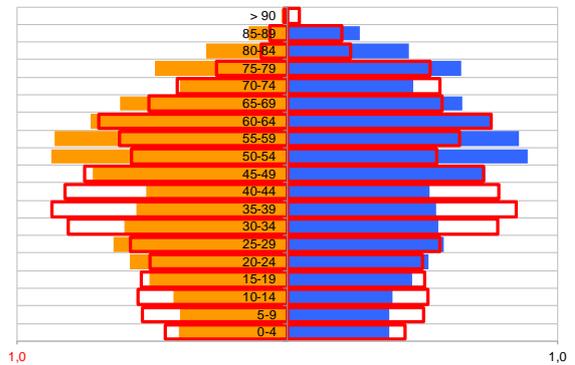
Pyramides des âges de la population en 2000 et en 2017

en % de la population totale masculine / féminine (au 1^{er} janvier)

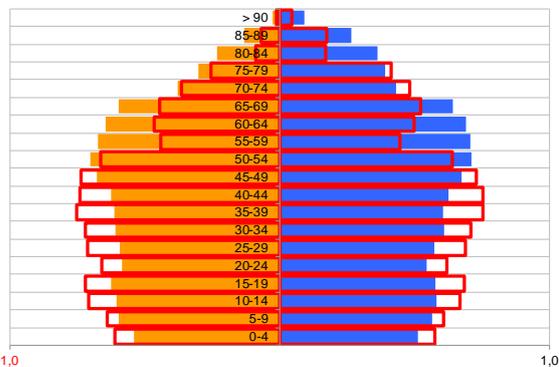
GR. Region



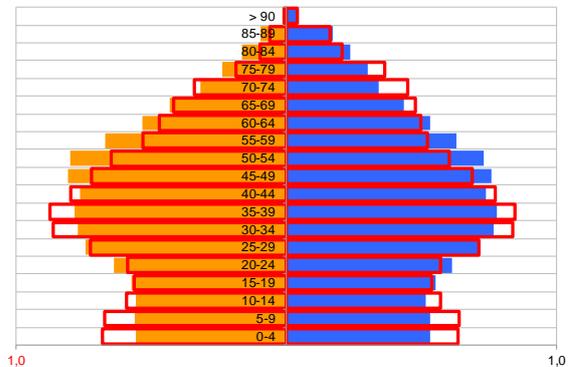
Saarland



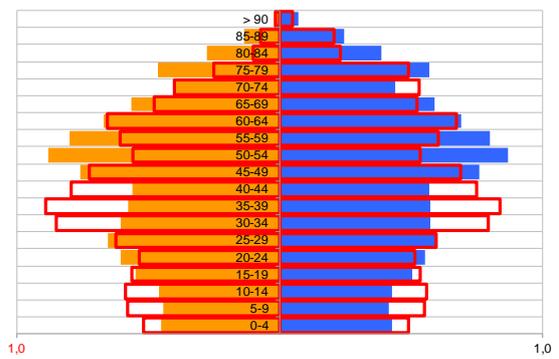
Lorraine



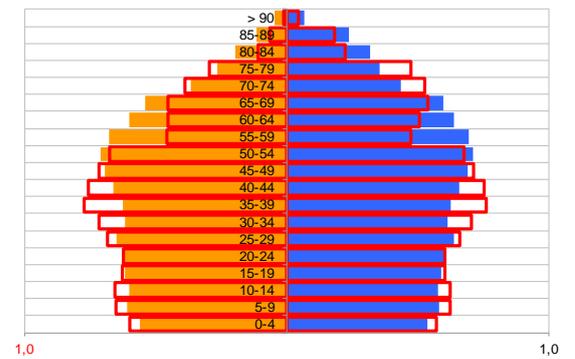
Luxembourg



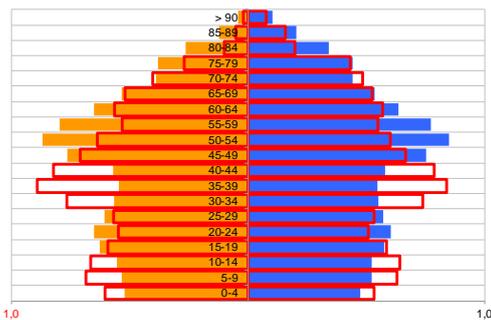
Rheinland-Pfalz



Wallonie



DG Belgen



2000
 (DG Belgen 2001)

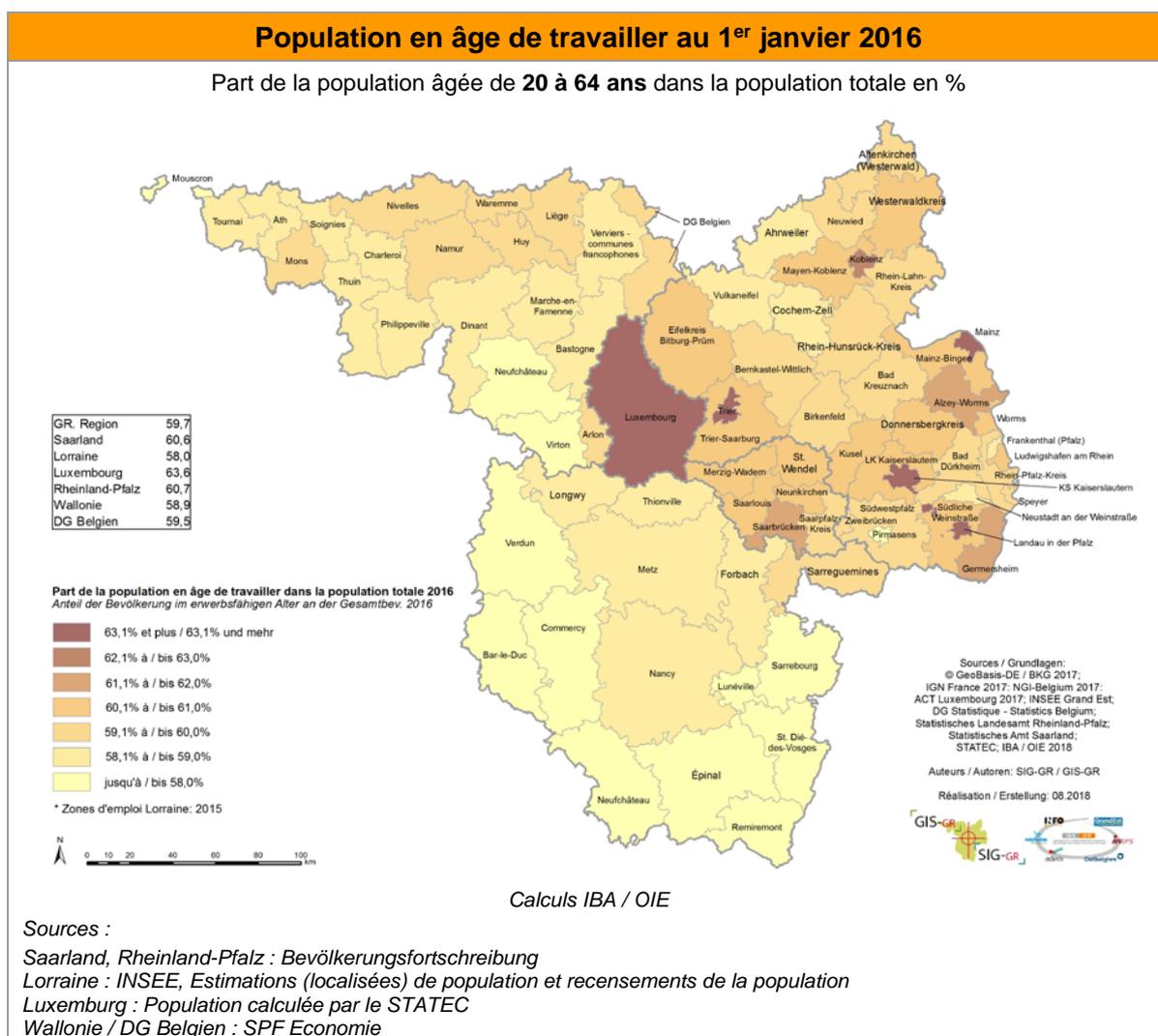
Hommes
 Femmes

Calculs IBA / OIE

Source : Offices statistiques de la Grande Région complété par nos soins avec FÖD Wirtschaft, KMU, Mittelstand und Energie

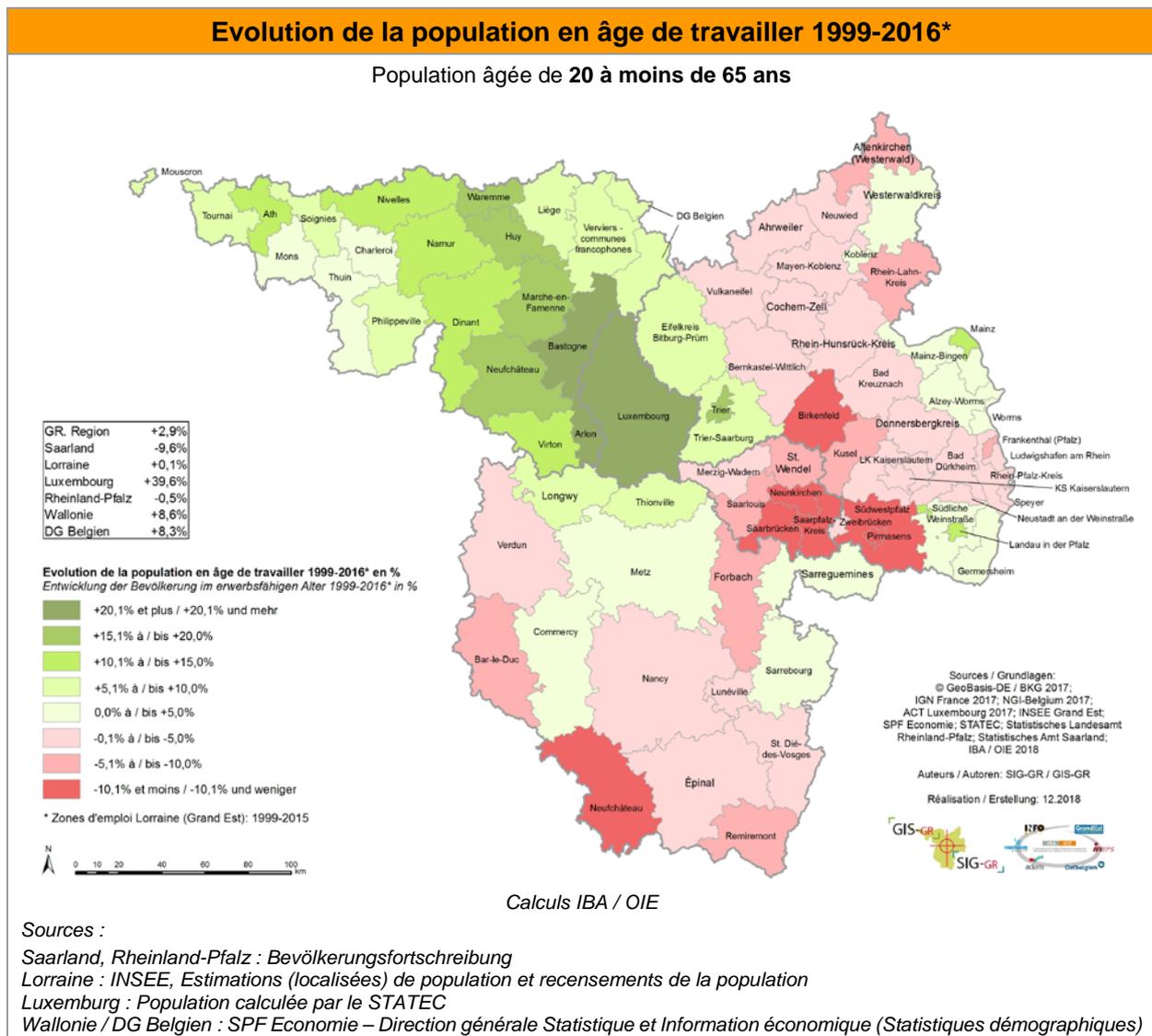
Concentration du potentiel d'actifs dans les espaces urbains

En termes de travail et d'emploi, le groupe des personnes âgées de 20 à moins de 65 ans est primordial. C'est en effet à cet âge que l'on se trouve normalement sur le marché du travail. Ce potentiel d'actifs est naturellement limité par le nombre de la population en âge de travailler subissant les influences, tant quantitativement que par la structure, des variations démographiques, des mouvements migratoires, des modèles d'activité spécifiques selon le sexe et de l'approche éducative. Au niveau grand-régional, la part des 20 à moins de 65 ans est d'environ 60 %. Dans de nombreuses régions à structure rurale, la part du potentiel d'actifs est inférieure à la moyenne. C'est tout particulièrement le cas dans l'Eifel volcanique, dans les Vosges et à Mouscron. En revanche, du fait d'une offre d'emploi plus importante, beaucoup de personnes en âge de travailler vivent dans les espaces urbains et leurs environs. Des taux record sont ainsi atteints dans les villes de Trèves, Mayence, Landau in der Pfalz et Kaiserslautern, suivi du Grand-Duché de Luxembourg. La place de leader en Wallonie revient à Arlon. En Lorraine, Sarreguemines est au premier rang.



Développement dynamique de la population en âge de travailler au Luxembourg et dans les régions voisines

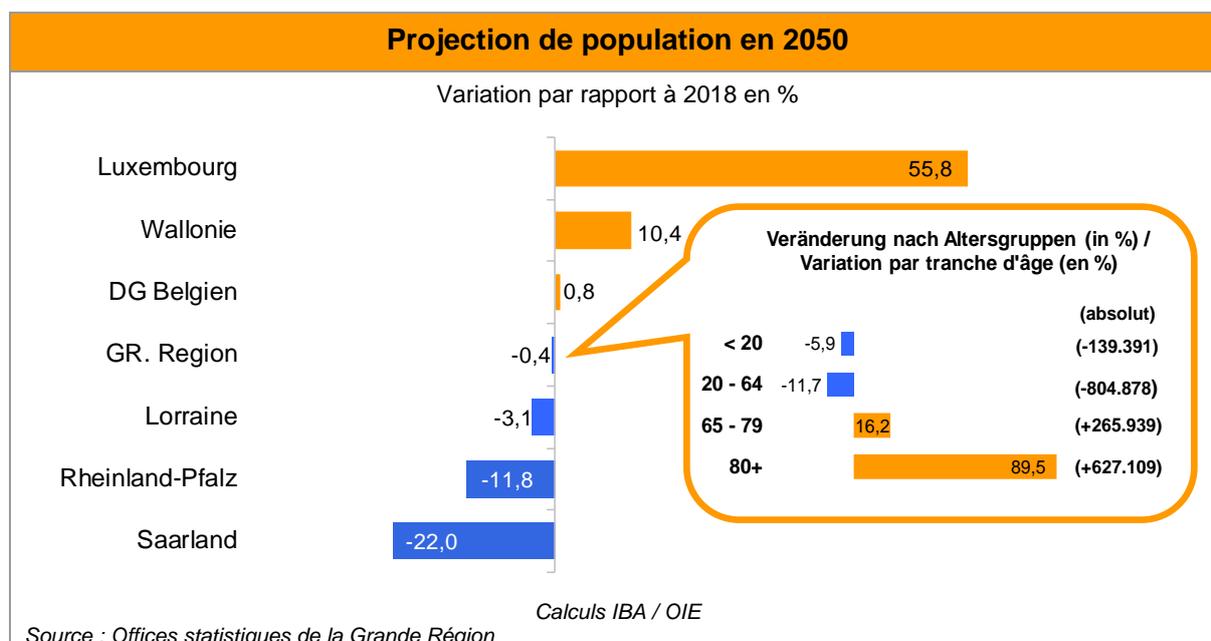
Non seulement le Luxembourg a la plus grande part de la population âgée de 20 à 65 ans dans la population totale, mais l'augmentation de la population en âge de travailler a également été la plus élevée au Grand-Duché entre 1999 et 2016 (+ 39,6%). Viennent ensuite les districts wallons de Bastogne et d'Arlon (respectivement + 22,6% et + 20,2%), à la frontière du Luxembourg. Le dynamisme économique du Grand-Duché dans les autres parties de la Grande Région proches de la frontière avec le Luxembourg a également un effet positif sur la hausse de la population en âge de travailler résidant dans ces zones. En Lorraine, ce sont Thionville et Longwy qui affichent des taux de croissance supérieurs à la moyenne (environ 7%), en Rhénanie-Palatinat, la ville de Trèves et le district de Trèves-Saarburg (respectivement + 18,8% et + 8,5%), et en Sarre, le district de Merzig-Wadern affiche un recul beaucoup plus faible (- 2%) que le reste du Land (- 9,6%). En outre, des taux de croissance régionaux supérieurs à la moyenne sont observés dans l'arrondissement de Waremme en Wallonie et autour des sites universitaires de Mayence, Landau et Trèves en Rhénanie-Palatinat.



2. Projections de population

Que nous réserve l'avenir ? Les projections de population jusqu'en 2050

Selon les prévisions, la population de la Grande Région devrait légèrement baisser au cours des trois prochaines décennies pour s'établir en 2050 à 11 540 000 personnes dans l'espace de coopération. Ceci correspond à un recul attendu de 0,4 %, soit 51 200 habitants de moins au total, par rapport à 2018.

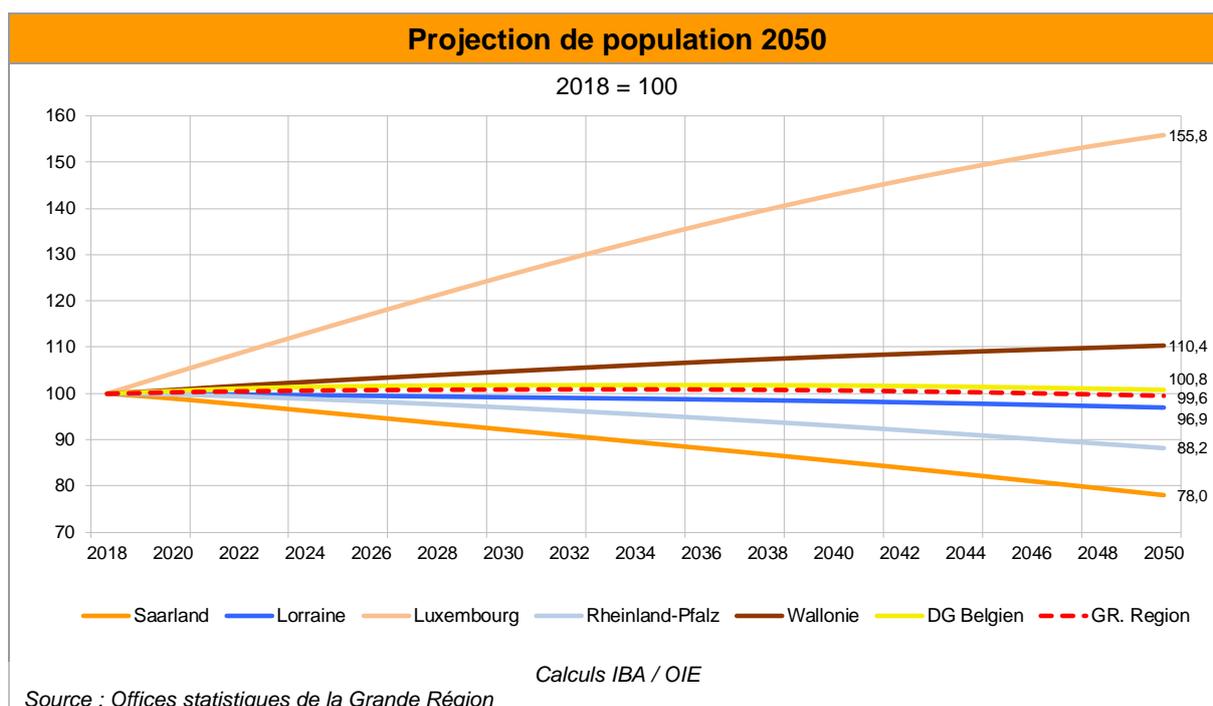


Croissance démographique importante pronostiquée pour le Luxembourg

Une croissance démographique est pronostiquée pour la moitié, soit trois des six régions de l'espace de coopération, et ce tout particulièrement pour le Luxembourg. En effet, on s'attend ici à une augmentation de presque 56 %, pour atteindre une population totale de 938 416 personnes en 2050. Le Grand-Duché de Luxembourg continuerait ainsi à faire partie des pays de l'Union européenne qui bénéficient de la plus grande croissance démographique à l'avenir. Jusqu'à l'horizon 2060, limite des projections actuelles, l'évolution sera continuellement positive au Luxembourg.

Une évolution positive, bien que moins marquée en Wallonie et en Communauté germanophone de Belgique

Avec 376 189 habitants supplémentaires, la population de la Wallonie devrait également connaître une croissance importante d'ici 2050, soit + 10,4 % par rapport à l'année 2018. Une dynamique tout juste positive est également attendue pour la Communauté germanophone de Belgique avec une progression de 0,8 % par rapport à 2018. Avec une hausse de 593 personnes par rapport à 2018, la région devrait compter près de 78 000 habitants en 2050. Comme au Luxembourg, l'évolution démographique de la Wallonie restera positive d'ici 2060. Ce n'est pas le cas de la Communauté Germanophone qui devrait voir sa population baisser dès le début des années 2050. Concernant la période 2018-2050, les hausses au Luxembourg et en Wallonie seront supérieures aux prévisions de la moyenne des Etats membres de l'UE (3 %).

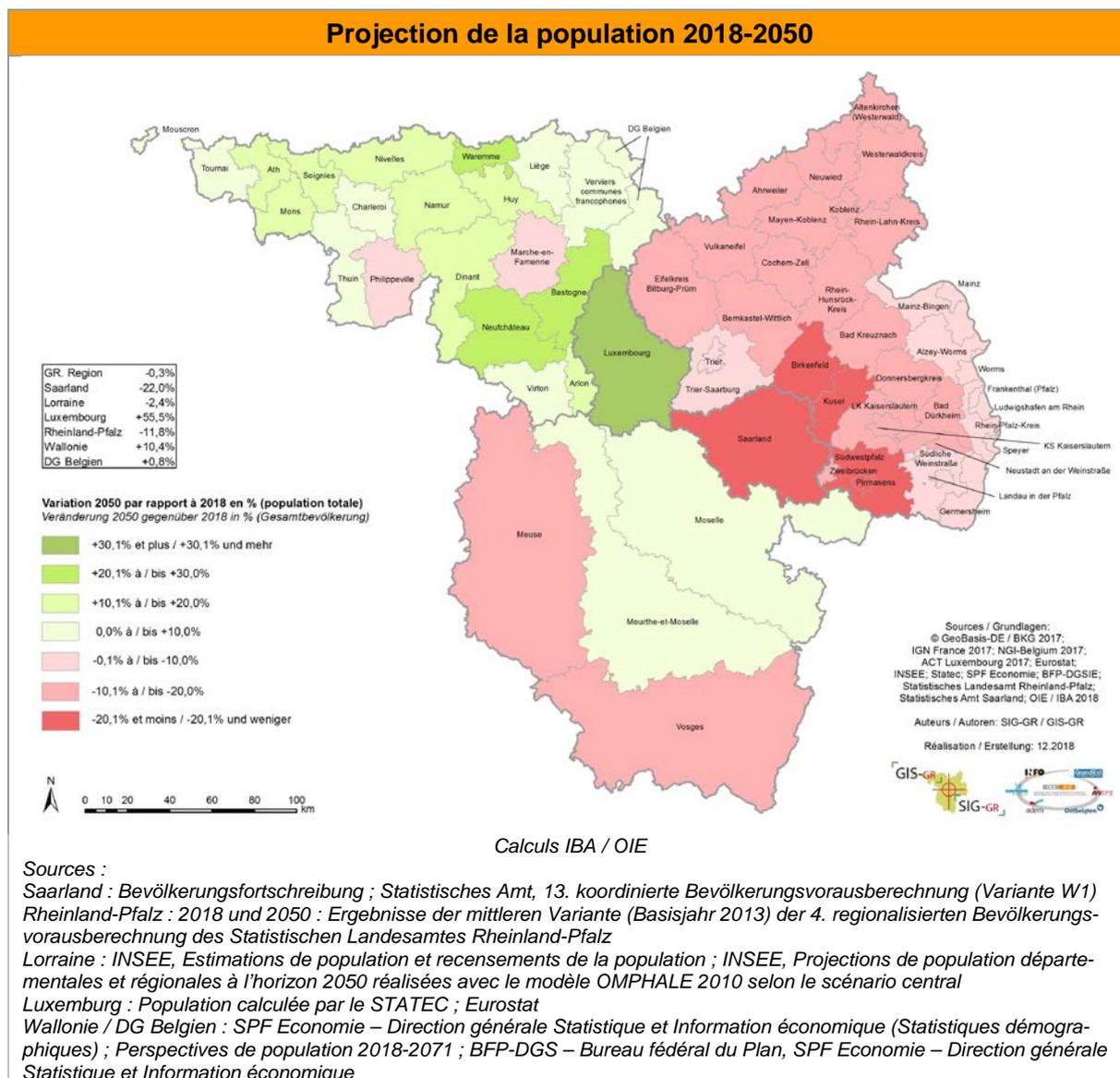


Des prévisions à nouveau négatives pour la Lorraine

Les prévisions actuelles pour la Lorraine ne sont plus aussi positives que précédemment : dans les 30 ans qui viennent, les prévisions d'aujourd'hui parlent en effet d'un léger recul de la population (- 71 743 personnes ou - 3,1 %). En 2050, la Lorraine devrait enregistrer un peu plus de 2,27 millions d'habitants.

Poursuite du déclin démographique en Sarre et en Rhénanie-Palatinat

A l'inverse, le fort déclin démographique annoncé depuis longtemps déjà se poursuivra en Sarre : dans les 30 années à venir, la région allemande comptera encore 215 200 personnes de moins (soit une régression de 22 %) pour atteindre 762 300 habitants en 2050. La population de la Rhénanie-Palatinat diminuera également, mais dans une moindre mesure. En effet, jusqu'à 2050 on y attend un recul de 11,8 % (soit 476 344 personnes). En 2035, la Rhénanie-Palatinat ne compterait alors plus qu'une population de 3,84 millions d'habitants et perdrait ainsi sa place de région la plus peuplée de l'espace de coopération au profit de la Wallonie avec ses 3,86 millions de citoyens. Cet écart ne cessera de s'amplifier dans les années suivantes.



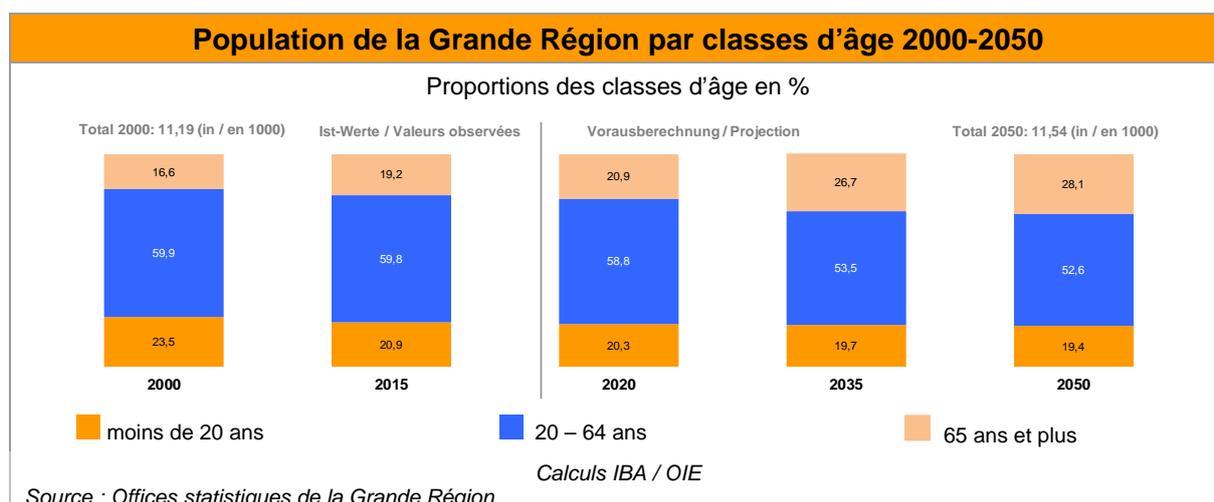
Projection démographique avec des tendances différentes au sein de la Grande Région

Les projections à petite échelle pour l'année 2050 montrent des évolutions diverses sur les territoires grand-régionaux, qui s'expliquent par des différences dans les mouvements migratoires ainsi que dans les taux de natalité (voir chapitre 1 : « Structure et évolution de la population »). Des pertes importantes jusqu'à 2050 sont prévues pour la **Sarre** (- 22,0 %) ainsi que pour des parties du Palatinat occidental, par exemple à Birkenfeld et Pirmasens avec plus de - 22 %. Les causes sont des déficits importants des naissances, qui ne peuvent être compensés par l'immigration. Les Kreise du Palatinat occidental se trouvent également loin des centres à l'est de la **Rhénanie-Palatinat**. Dans la région de Mayence, les pertes sont nettement moindres puisque celle-ci bénéficie de sa proximité géographique avec l'agglomération Rhin-Main et d'une infrastructure de transport relativement bonne. Malgré le dynamisme économique du Luxembourg voisin, l'évolution démographique de la région de Trèves et de Saarlouis devrait être négative (plus de - 6% chacun). Pour la **Wallonie**, il est attendu jusqu'à 2050 une croissance démographique sur quasiment tout le territoire, bien qu'il existe des différences entre les arrondissements : à Waremme, la croissance sera probablement supérieure à la moyenne avec + 24,3 %. Par contre, à Philippeville et Marche-en-Famenne, la population

devrait baisser légèrement (- 4,0 % respectivement - 0,1 %). La population de la **Communauté Germanophone de Belgique** devrait selon les prévisions rester stable (+ 0,8 % en 2050). Pour l'ensemble de la Lorraine, une légère baisse de la population est prévue (- 2,4%). Les départements de la Moselle et Meurthe-Moselle devraient être caractérisés par une stagnation de la population (respectivement + 0,4 % et + 0,3 %), pendant que les départements des Vosges et de la Meuse enregistreraient des baisses de population importantes (respectivement - 10,9 % et - 11,4 %).

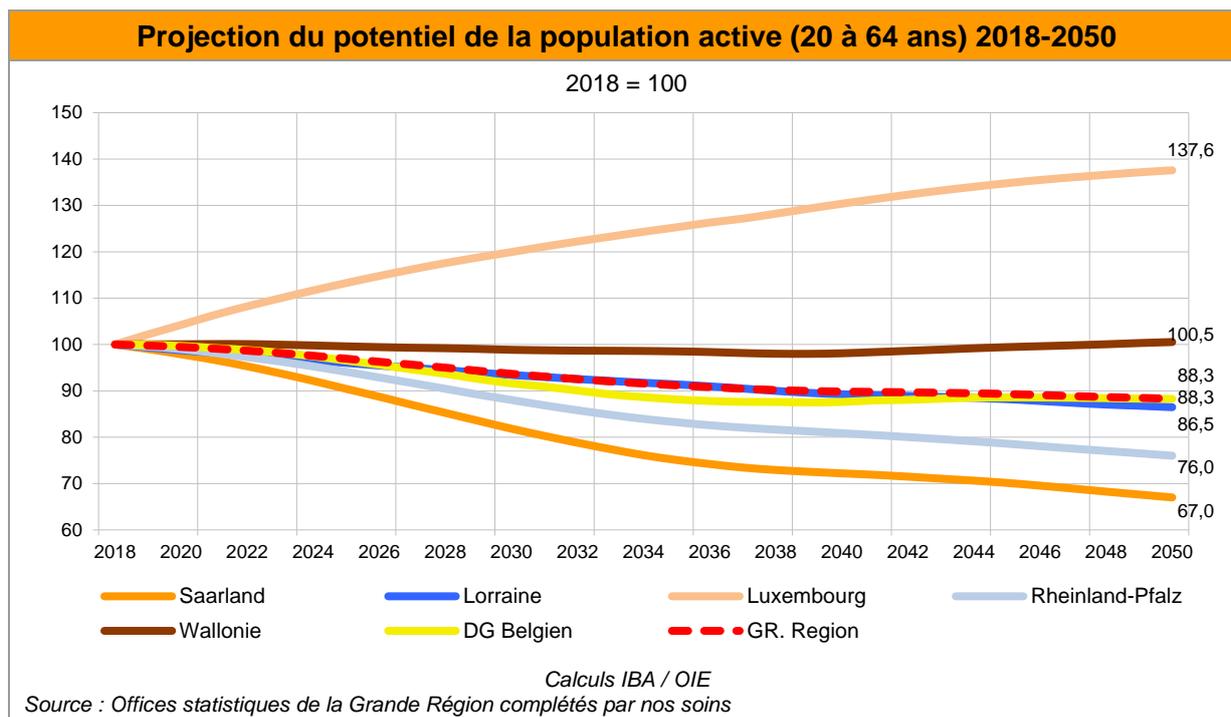
L'augmentation du nombre de seniors se poursuit

Alors que le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans dans la Grande Région a déjà augmenté de 2,6 points de pourcentage entre 2000 et 2015 (de 16,6 % à 19,2 %), cette tendance va encore considérablement s'accroître dans les années à venir. En effet, selon les prévisions, la Grande Région compterait 28,1 % de citoyens de 65 ans et plus en 2050. Si à l'inverse, la proportion de jeunes de moins de 20 ans est en baisse (- 0,9 pp entre 2020 et 2050), c'est principalement le nombre d'habitants de 20 à 64 ans qui, dans le même temps, chute de la façon la plus significative (- 6,2 pp).

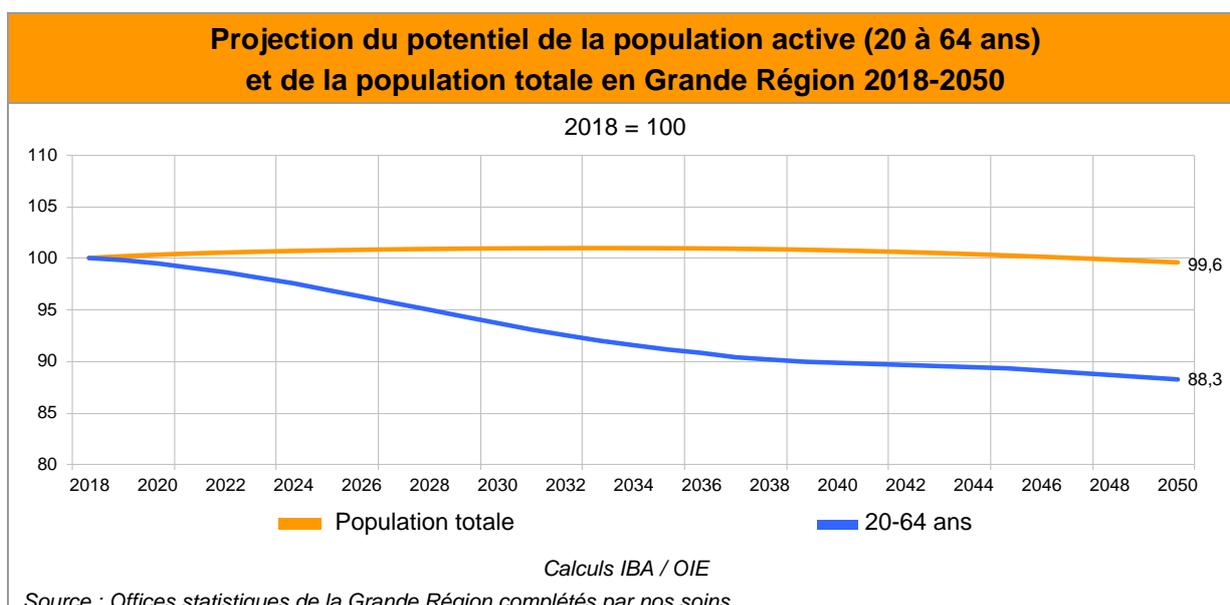


Potentiel d'actifs en recul pour une population totale en hausse

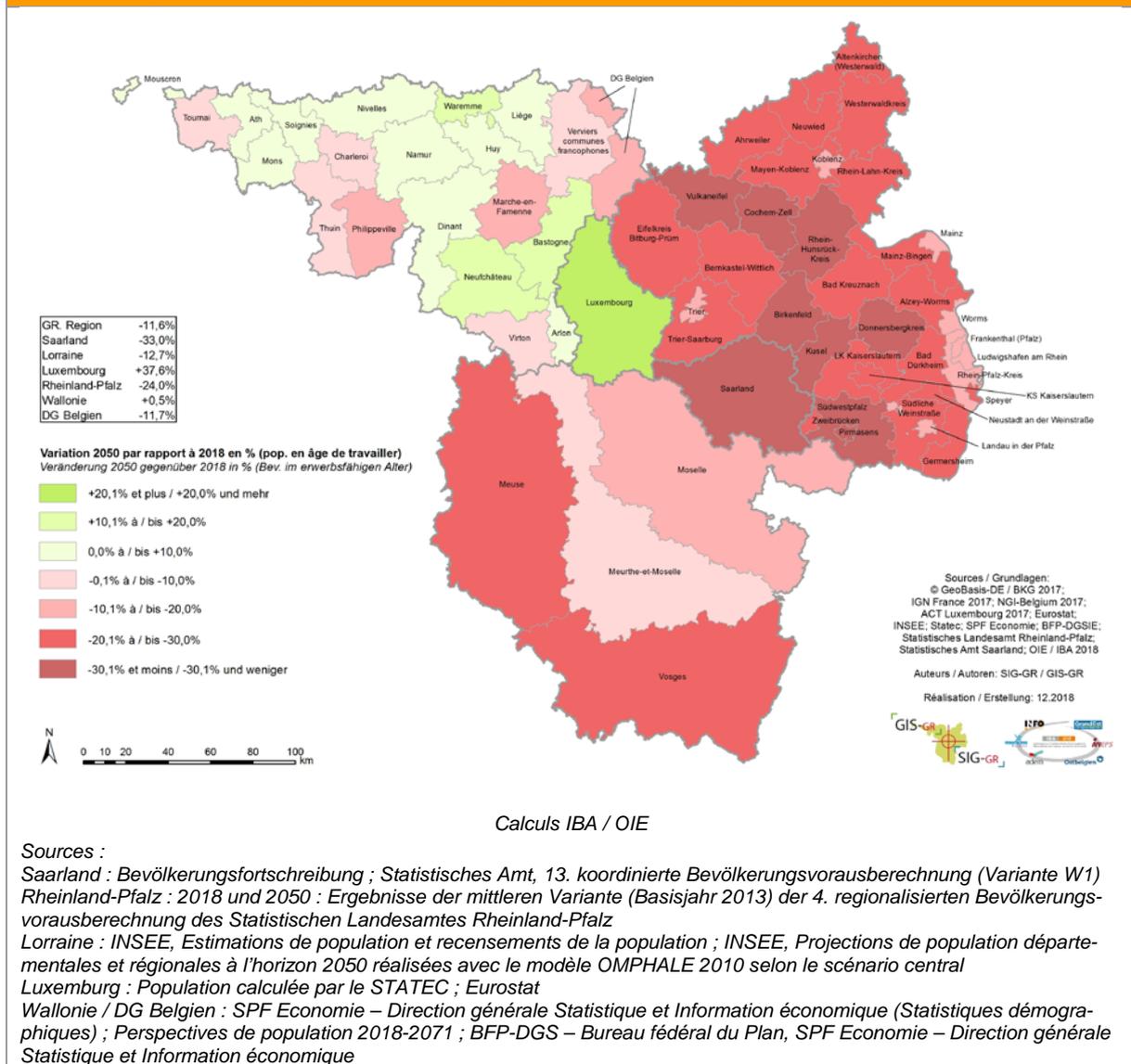
En 2050, le groupe d'âge des 65 ans et plus représenterait alors 28,1 % de la population totale, contre seulement un cinquième en 2015. En revanche, la population active (20 à 64 ans) et les jeunes générations (moins de 20 ans) régressant, leurs parts respectives dans la population de la Grande Région passeraient de 59,8 % et 20,9 % en 2015 à respectivement 52,6 % et 19,4 % en 2050. Ainsi le potentiel d'actifs de la Grande Région continuera-t-il non seulement de vieillir en présence d'une population totale, certes en baisse à l'horizon 2050, mais toujours croissante dans les 15 années à venir, mais la baisse quantitative se poursuivra elle aussi. En effet, les cohortes ayant connu une forte natalité vieillissent et la génération de parents suivante est quantitativement moins nombreuse.



Alors que les générations du baby-boom prendront progressivement leur retraite, cette tendance se renforcera. Par conséquent, la croissance démographique sera de moins en moins en mesure de couvrir les besoins de main-d'œuvre dans le futur. Il sera avant tout nécessaire – parallèlement à un solde migratoire positif – de recourir toujours davantage à des groupes de personnes jusqu'alors sous-représentés sur le marché du travail. La capacité à davantage et mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre local par l'intégration renforcée de jeunes sans emploi et une meilleure utilisation des qualifications des femmes, des migrants et des seniors sera déterminante pour relever le défi de la mutation démographique. Ceci vaut autant en termes de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée que du point de vue de la répartition des charges des systèmes de sécurité sociale. Car dans le futur, il y aura toujours plus d'inactifs par rapport à la population en âge de travailler.



Projections du potentiel de la population active (20 à 64 ans) 2018-2050



Un développement du potentiel de la population active dans le rouge, notamment dans les régions allemandes

Toutes les composantes de l'espace de coopération grand-régional ne sont pas égales face au changement démographique et donc à l'évolution future de leur potentiel d'actifs. Selon les estimations, la **Sarre** se retrouverait, en 2050, dans la situation la plus préoccupante concernant sa population en âge de travailler. Elle perdrait, comparé à 2018, en effet 33 % de sa population active. La plupart du territoire de la **Rhénanie-Palatinat** s'en sort à peine mieux, avec une baisse de son potentiel d'actifs estimée de - 20 à - 30 %, à l'exception de quelques régions à l'est du Land, le long du Rhin, qui enregistrent une baisse de - 10 à - 20 %. En ce qui concerne les villes de Ludwigshafen et Mayence, une baisse du potentiel de la population active autour de 15 % est à prévoir, et jusqu'à - 23 % à Trèves. En moyenne, la Rhénanie-Palatinat devrait voir son potentiel d'actifs baisser de 24 % jusqu'à 2050.

La **Lorraine** subira, elle aussi, une diminution de son potentiel d'actifs, bien qu'un peu plus modérée (- 12,7%). Avec une baisse moyenne de - 12,7 % à l'échelle de la région, les départements de la Meuse et des Vosges devraient connaître une perte supérieure à la moyenne en termes régionaux (- 22,6 % respectivement - 24,1 %).

Evolution légèrement positive attendue en Wallonie

En moyenne, la population potentiellement active devrait augmenter très légèrement de 0,5 % jusqu'à 2050, à l'échelle du territoire wallon. Pourtant, en **Wallonie**, plus qu'un tiers des arrondissements affichent une évolution négative du potentiel d'actifs, ainsi que la **Communauté germanophone**, qui subirait une diminution possible jusqu'à 11,7 % des actifs potentiels d'ici à 2050. A l'inverse, les arrondissements de Waremme et Neufchâteau affichent, avec une augmentation d'autour des 13 %, une évolution supérieure à la moyenne wallonne.

Croissance exceptionnelle de la population active au Luxembourg pronostiquée

Avec une augmentation estimée à 37,6 % à l'échelle du Grand-Duché, entre 2018 et 2050, le Luxembourg est l'unique composante grand-régionale à afficher une nette évolution positive (+ 144 300 personnes), pour atteindre environ 528 300 actifs potentiels. La principale cause réside dans l'important flux migratoire vers le Grand-Duché, qui constitue depuis la fin des années 1980 un pôle d'attraction économique avec un besoin constant en main-d'œuvre. La multiculturalité et le multilinguisme du pays laissent prévoir une continuité dans cette tendance à l'avenir. De plus, les immigrants sont beaucoup plus féconds que les Luxembourgeois et stabilisent, voire augmentent ainsi la croissance démographique naturelle. Le vieillissement se trouve donc globalement atténué et le Luxembourg bénéficiera toujours, à l'avenir, d'une structure des âges relativement jeune et d'un fort potentiel d'actifs.

Annexe

Portrait de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'emploi



L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est encadré par un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de sept instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Informations supplémentaires :

Dr. Jeanne Ruffing (coordinatrice)
Marie Feunteun-Schmidt
Alexa Holz-Himbert

c/o INFO-Institut
Pestelstraße 6
D- 66119 Saarbrücken
+49 (0) 681 / 9 54 13-12
www.iba-oie.eu

Le réseau des instituts spécialisés

INFO-Institut

(Saarland und Rheinland-Pfalz)

www.info-institut.de

Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est

(Lorraine)

www.frontaliers-grandest.eu

Mission Transfrontalière, Conseil Régional Grand Est (Lorraine)

www.grandest.fr

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (Wallonie)

www.iweps.be

Ostbelgien Statistik

(Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens)

www.ostbelgienstatistik.be

ADEM – LISER

Agence pour le développement de l'emploi (Luxembourg)

www.adem.public.lu

Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Luxembourg)

www.liser.lu

Portraits des instituts spécialisés



INFO-Institut

Sarre et Rhénanie-Palatinat



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

ADEM – LISER

Luxembourg



L'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) est le service public de l'emploi au Luxembourg, placée sous l'autorité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.



Le LISER est un institut de recherche public luxembourgeois, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ses travaux de recherche se concentrent essentiellement sur le domaine de la politique sociale et économique.

Dans le cadre du réseau de l'OIE, les missions essentielles de l'ADEM et de LISER sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE et ses partenaires.

Mission Transfrontalière, Conseil Régional Grand Est

Lorraine



La Mission Transfrontalière (MT) du Conseil Régional Grand Est participe aux travaux de l'OIE depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle prend la suite de l'engagement du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. La Mission Transfrontalière est en charge des relations institutionnelles avec les partenaires français et étrangers sur les questions d'emploi et de formation dans les trois espaces de coopération du Grand Est (la Grande Région, la Conférence du Rhin Supérieur et le programme France-Wallonie-Flandres). Elle est également à l'initiative de projets transfrontaliers visant à faire connaître les actions du Conseil Régional et de ses partenaires outre-frontières.

CRD EURES / Frontaliers Grand Est **Lorraine**



Le Centre de Ressources et de Documentation EURES / Frontaliers Grand Est, association soutenue par le Conseil Régional Grand Est et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi et développer et promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES / Frontaliers Grand Est constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

Ostbelgien Statistik **Communauté germanophone de Belgique**



Le groupe de travail DGstat a été créé en 2010 en Communauté Germanophone, à la suite d'un nouvel accord entre les différents acteurs responsables du travail statistique. Il succédait ainsi à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). En mars 2017, DGstat a été rebaptisé « Ostbelgien Statistik », dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion du territoire « Ostbelgien ». Les partenaires sont entre autres le Ministère, l'Agence pour l'Emploi (Arbeitsamt) et le Conseil Economique et Social de la Communauté Germanophone. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique **Wallonie**



L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

